CO.P.R.A. 184

COllectif pour la **P**rotection des **R**iverains
de l'Autoroute **A184** (devenue **A104**)

DOSSIER

de

COMMUNICATION

BP 30035 ERAGNY sur Oise 95611 CERGY Cedex
http://www.copra184.org
e-mail : contact@copra184.org

CO.P.R.A. 184

COllectif pour la **P**rotection des **R**iverains
de l'Autoroute **A184** (devenue **A104**)

Sommaire

- **L'organisation du COPRA**
- **Les documents du COPRA**
- **Historique du dossier A104 de 1989 à 2009** (résumé)
- **Le Tracé vert**
- **La Presse**

BP 30035 ERAGNY sur Oise 95611 CERGY Cedex
http://www.copra184.org
e-mail : contact@copra184.org

CO.P.R.A. 184

COllectif pour la **P**rotection des **R**iverains
de l'Autoroute **A184** (devenue **A104**)

L'Organisation du COPRA

- **Le Bureau Exécutif**
- **Le Conseil d'administration**
- **Comment joindre le COPRA**

BP 30035 ERAGNY sur Oise 95611 CERGY Cedex
http://www.copra184.org
e-mail : contact@copra184.org

CO.P.R.A. 184

COllectif pour la **P**rotection des **R**iverains
de l'Autoroute **A184** (devenue **A104**)

LE BUREAU EXECUTIF

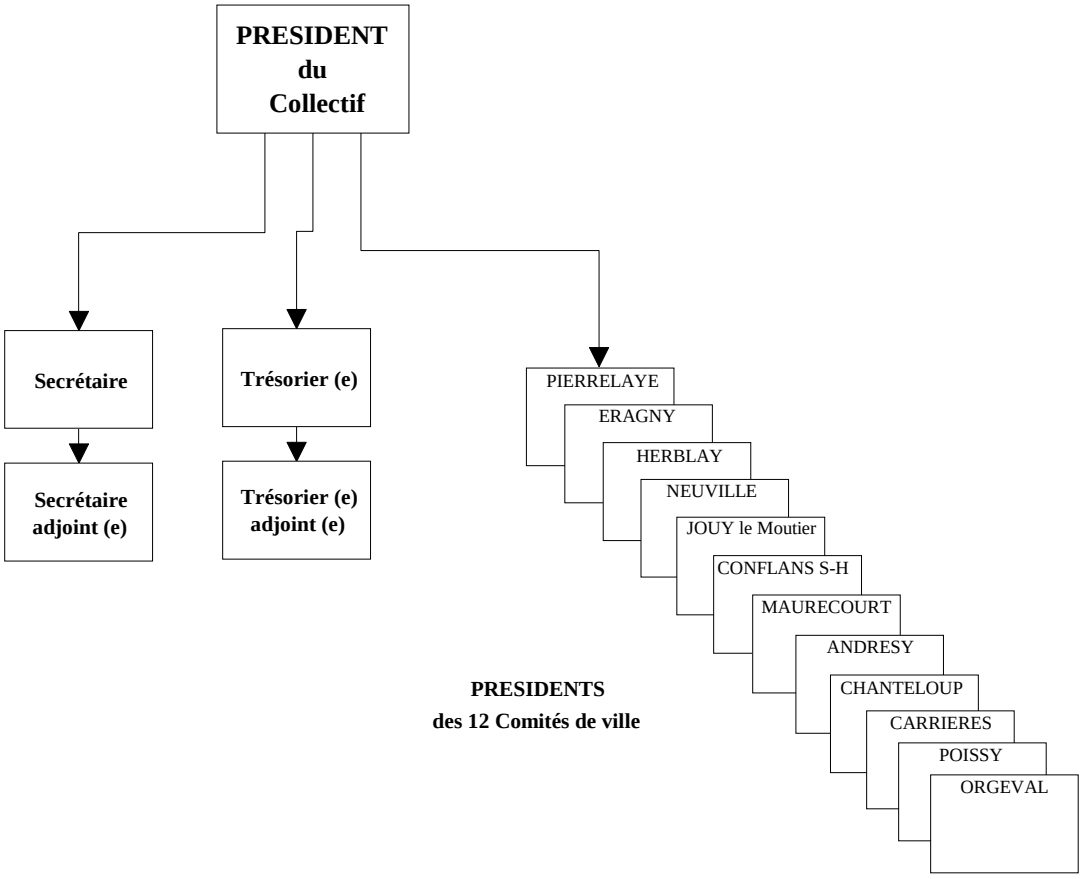

Présidente	**Christiane PARAVY**
Porte-parole	**Victor BLOT**
Secrétaire	**Philippe POIX**
Trésorier	**Freddy BEE**
Secrétaire adjoint	**Dominique ROUSSEL**
Trésorier adjoint	**Jean-Guy PATITUCCI**

Pierrelaye	Louis VINCENT
Eragny	Daniel RICHARD
Herblay	Jean-Marc RAFFOLT
Neuville	Pascal CHIVE
Jouy le Moutier	Mamadou BAMBA
Conflans	Henri TAMBUTTE
Maurecourt	Thierry BOUCHERON
Andrésy	Roger JACQUOT
Chanteloup	Claude LOISEAU
Carrières / Poissy	Yannick PICHAUD
Poissy	Nicole MACAIRE
Orgeval	Claude BOITEAU

BP 30035 ERAGNY sur Oise 95611 CERGY Cedex
http://www.copra184.org
e-mail : contact@copra184.org

CO.P.R.A. 184

COllectif pour la **P**rotection des **R**iverains
de l'Autoroute **A184** (devenue **A104**)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

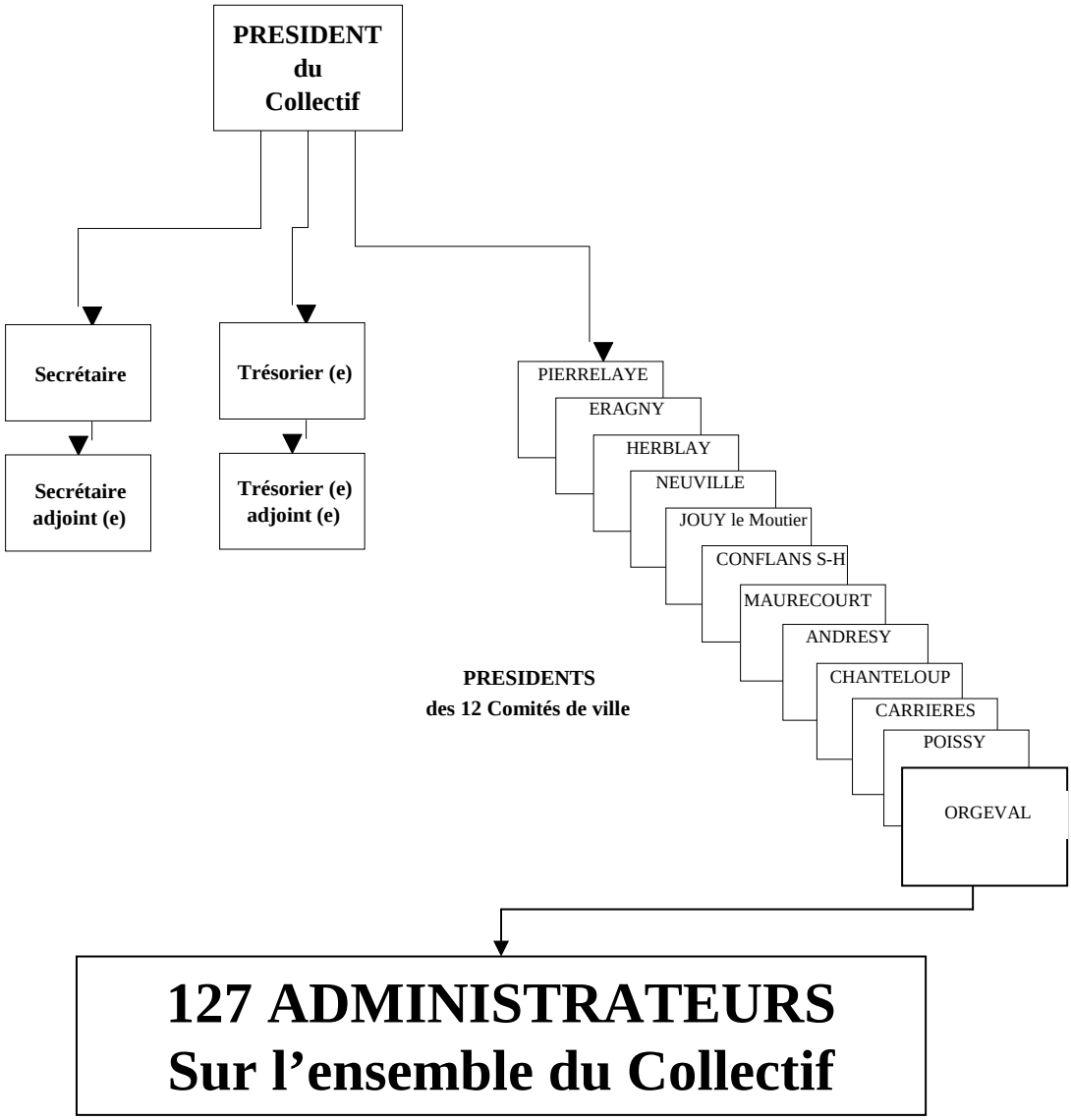

BP 30035 ERAGNY sur Oise 95611 CERGY Cedex
http://www.copra184.org
e-mail : contact@copra184.org

CO.P.R.A. 184

COllectif pour la **P**rotection des **R**iverains
de l'Autoroute **A184** (devenue **A104**)

Comment joindre le COPRA :

➤ Courrier postal :

CO.P.R.A. 184
BP 30035
ERAGNY sur Oise
95611 CERGY Cedex

➤ Site internet : http://www.copra184.org

➤ E-mail : contact@copra184.org

➤ La présidente :

Christiane PARAVY
311 rue Pasteur
78955 Carrières sous Poissy
Tél./ Fax : 01 30 74 13 01
Mobile : 06 85 29 27 35
E-mail : anpujol@club-internet.fr

➤ Le porte parole :

Victor BLOT
Tél. : 01 39 19 20 94
Mobile : 06 85 03 95 46

CO.P.R.A. 184

COllectif pour la **P**rotection des **R**iverains
de l'Autoroute **A184** (devenue **A104**)

Documents du COPRA

- **La motion du COPRA**
- **La Lettre du COPRA**
- **Lettre ouverte à Monsieur le Président Nicolas Sarkozy**
- **Autres documents**

BP 30035 ERAGNY sur Oise 95611 CERGY Cedex
http://www.copra184.org
e-mail : contact@copra184.org

CO.P.R.A 184

COllectif pour la **P**rotection des **R**iverains
de l'Autoroute **A184** (devenue **A104**)

http://www.copra184.org e-mail : contact@copra184.org

Jeudi 26 novembre 2009

MOTION D'ACTION

Les populations des communes de **PIERRELAYE, HERBLAY, ERAGNY-sur-Oise, NEUVILLE-sur-Oise**, **JOUY-LE-MOUTIER**, **CONFLANS-SAINTE-HONORINE**, **MAURECOURT** , **ANDRESY**, **CHANTELOUP-Les-Vignes**, **CARRIERES-SOUS-POISSY**, **POISSY** et **ORGEVAL**, réunies en **A**ssemblée **G**énérale **O**rdinaire ce jour, le jeudi 26 Novembre 2009 à l'Espace Louis Armand de Carrières sous Poissy, rue Louis Armand, réaffirment, une fois encore avec force, leur vive détermination à sauver :

- leur santé,
- leur environnement,
- leur patrimoine,
- et leur qualité de vie,

menacés par le tracé du « **prolongement de la Francilienne** » entre Cergy-Pontoise et Poissy-Orgeval (A104) en plein tissu urbain.

CONSIDERANT

- La décision ministérielle en date du 24 Octobre 2006 actant le choix du tracé dit " **vert** " du « **prolongement de la Francilienne** » entre Cergy-Pontoise et Poissy-Orgeval par **D**ominique **PERBEN**, ministre, alors, des Transports, de l'Equipement, du Tourisme et de la Mer,

- L'atteinte irréversible à l'environnement et à la qualité de vie pour près de 200.000 habitants concernés,

… / …

- La mise en danger de la santé de milliers de familles riveraines par la pollution de proximité et le bruit, dénoncée par les autorités scientifiques et médicales,

- Le non-respect des normes françaises et européennes en terme de prévention des risques, qui caractérise les autoroutes en milieu urbain et notamment le projet du « **prolongement de la Francilienne** » par l'ouest parisien (**A104**),

- Les impacts potentiels de l'**O**pération d'**I**ntérêt **N**ational de Seine-Aval, qui ont été largement passés sous silence lors du **Débat Public de 2006**,

- Que les problèmes de circulation ne seront pas améliorés par cet ouvrage,

- Les principales dispositions de la « **Loi Grenelle Environnement 1** »* votées par l'**Assemblée Nationale le 21 octobre 2008**, notamment dans ses volets « Transports et Prévention des risques pour l'Environnement et la Santé »

  * « le Grenelle Environnement : Jean-**L**ouis **BORLOO**, ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, **D**ominique **BUSSEREAU**, secrétaire d'Etat chargé des Transports et **N**athalie **KOSCIUSKO-MORIZET**, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, se sont réjouis de **la forte mobilisation des députés et de leur volonté unanime que la France soit dotée d'une loi emblématique et visionnaire.** »

- La volonté de la Région Ile de France de devenir la première « **ECO-REGION** » d'Europe.

Séminaire international sur les Eco-régions
Du 5 au 7 juillet 2007 – Montréal Canada

« Les éco-régions émergent comme des ensembles intégrés alliant à la fois le développement socioéconomique, l'efficacité et la préservation de l'environnement. De plus en plus, les autorités publiques devront canaliser leurs orientations, politiques et ressources à bâtir des villes et des régions viables. »

… / …

MANDAT

« L'**A**ssemblée **G**énérale **O**rdinaire du **CO.P.R.A 184** :

- Rejette cette décision ministérielle non financée qui fera porter le poids d'un investissement pharaonique sur les populations qui n'ont pas l'usage d'une telle infrastructure et l'ont rejetée unanimement,

- Réaffirme son opposition irrévocable à tout tracé de « **prolongement de la Francilienne** » par l'ouest parisien (**A104**) en zones urbaines dans les Yvelines et le Val d'Oise, notamment au vu des risques graves et avérés pour la santé publique,

- Affirme que les développements envisagés par l'**O.I.N.** (**O**pération d'**I**ntérêt **N**ational) de Seine-Aval et les projets du « **Grand Paris** », notamment en matière d'infrastructures routières, ne pourront en aucun cas se faire au détriment des populations et au seul bénéfice d'objectifs de concentration urbaine, industrielle et commerciale. »

« Elle appelle à la mobilisation des populations des Yvelines et du Val d'Oise, pour que l'Etat :

- annule la décision ministérielle du 24 Octobre 2006,

- abandonne tout projet de « **prolongement de la Francilienne** » par l'ouest parisien (**A104**) en zones urbaines entre Cergy-Pontoise et Poissy-Orgeval et restitue corrélativement les emprises et/ou réserves foncières correspondantes. »

« Elle demande à son président d'engager et/ou poursuivre toute action auprès des élus locaux, régionaux et nationaux, auprès des autres associations ou organisations concernées, auprès de l'Etat et par voie de justice s'il y a lieu, pour faire valoir ce que de droit à ses légitimes revendications. »

Résolution votée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/11/09.

BP 30035 ERAGNY sur Oise 95611 CERGY Cedex
http://www.copra184.org
e-mail : contact@copra184.org

CO.P.R.A. 184

COllectif pour la **P**rotection des **R**iverains
de l'Autoroute **A184** (devenue **A104**)

NOTRE LETTRE N°18

PAS D'AUTOROUTES EN ZONES URBANISEES

Cher(e)s adhérent(e)s, sympathi--sant(e)s et riverain(e)s de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval le « Prolongement de la Francilien--ne » est toujours d'actualité.
Plus que jamais !!!
Un « **comité de suivi** » a été crée par l'Etat.
Où que nous habitions dans le fuseau ci-dessus nommé, nous ne sommes pas à l'abri de surprises.
Quelles que soient les couleurs de tracé évoquées, c'est la tombe de notre région que des engins de travaux publics pour--raient bien venir creuser…

Nous continuons à nous battre (depuis plus de 18 ans…) pour faire valoir nos arguments.
Nous demandons officiellement l'annulation du tracé « **rouge** » et la levée des réserves ou emprises foncières relatives.
Nous demandons l'annulation de la décision ministérielle, le tracé « **vert** ».
Les saturations urbaines et les lieux naturellement sensibles de notre environnement imposent de tout remettre à plat et d'avoir enfin une vision autre et globale pour éviter de justifier l'injustifiable.

Jean-**P**ierre **DEJOU**
Président du **CO.P.R.A. 184**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Jeudi 26 novembre 2009
à 20 h 30

- Espace Louis Armand - rue Louis Armand

CARRIERES-sous- Poissy

VENEZ NOMBREUX, notre force c'est vous !

SOYONS TOUS MOBILISES !

- ⇨**Le tracé « vert » est toujours le seul étudié (!!!),**
- ⇨**C'est pourtant un tracé contesté par de très nombreux élus de tous bords,**
- ⇨**Une facture qui s'élèverait à plus de 2,5 milliards d'euros pour 22 km d'autoroute qui ne boucle pas l'A104,**
- ⇨Un accroissement des pollutions avec notamment 28% de gaz à effet de serre rejetés en plus dans l'atmosphère…

Malgré les engagements du Grenelle de l'Environnement, l'A104 nous menace toujours avec son cortège de nuisances (asthme de l'enfant, cancers, maladies cardio-vasculaires, stress …) de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval.

Votre avenir est entre vos mains !

Ne pas jeter sur la voie publique

BP 30035 ERAGNY sur Oise 95611 CERGY Cedex
http://www.copra184.org
e-mail : contact@copra184.org

LE CO.P.R.A. 184 EST TOUJOURS LA ET SE BAT…

« COMITE DE SUIVI »

Le préfet de la région Île-de-France, **préfet de Paris,** a réuni au mois de mars dernier un « **comité de suivi** ». Il est composé d'**élus** du **Val d'Oise** et **des Yvelines,** à des niveaux de responsabilité divers, concernés par le « **prolongement de la Francilienne** », **C**hambres de **C**ommerce et d'**I**ndustrie comprises.
Sa constitution faisait partie de la décision ministérielle après la CPDP A104.
Or, les objectifs que s'est assignés ce dit comité sont de nature à inquiéter le **CO.P.R.A.184** car nous avons le triste sentiment que les riverains, où qu'ils se situent, ne font pas partie des préoccupations annoncées.

Nous avons obtenu un rendez-vous en préfecture avant notre AGO pour mieux vous informer.

Parallèlement, dans les Yvelines, un « **Comité des maires contre l'A104** » a vu le jour.

Que ce soit donc pour soutenir ces maires courageux et visionnaires ou prendre connaissance des éléments d'information obtenus lors du rendez-vous évoqué ci-dessus :

venez très nombreux à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 novembre !

Nous avons besoin des uns et des autres !

Dernière minute

"Certains maires, dont la commune n'est pas du tout touchée, actuellement, par le passage de l'A104, font des volte-face, en réclamant maintenant à grands cris le passage de l'autoroute chez leurs voisins, par le tracé « vert », en ayant été, pendant fort longtemps, adeptes du tracé « blanc » !
En revanche, heureusement que d'autres maires, dont les communes sont particulièrement touchées par ce scandaleux tracé, ont décidé d'unir leurs forces pour dire « **NON, aux autoroutes en zone urbanisée** », en étant soucieux de la santé et de l'environnement de leurs populations. Ce collectif d'élus s'opposant à la décision du 24 octobre 2006, est **un véritable espoir pour tous leurs administrés frappés par ce projet** !"

L'ORGANISATION du **CO.P.R.A. 184** :

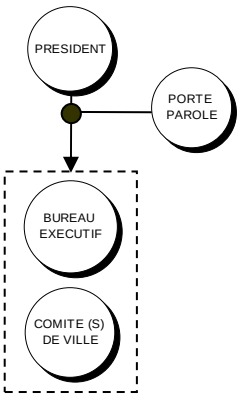

Un Président **Jean-Pierre DEJOU** (**ANDRESY**)
Un Porte-parole **Poste vacant**

Un Bureau exécutif composé ainsi :
Le Président, le Porte-parole, les Secrétaires **D**ominique **ROUSSEL** (**HERBLAY**) et **C**hristiane **PARAVY** (**CARRIERES-sous-Poissy**), les Trésoriers **F**reddy **BEE** (**ERAGNY-sur-Oise**) et **J**ean-**G**uy **PATITUCCI** (**HERBLAY**).
Les Présidents des Comités de ville de **PIERRELAYE** (**L**ouis **VINCENT**), d'**ERAGNY-sur-Oise** (**D**any **RICHARD**), d'**HERBLAY** (**J**ean-**M**arc **RAFFOLT**), de **NEUVILLE-sur-Oise** (**P**ascal **CHIVE**), de **JOUY-Le-Moutier** (**M**amadou **BAMBA**), de **CONFLANS SAINTE-HONORINE** (**H**enri **TAMBUTTE**), de **MAURECOURT** (**T**hierry **BOUCHERON**), d'**ANDRESY** (**R**oger **JACQUOT**), de **CHANTELOUP-les-Vignes** (**C**laude **LOISEAU**), de **CARRIERES-sous-Poissy** (**C**hristiane **PARAVY**), de **POISSY** (**M**aurice **RICHAUD**) et d'**ORGEVAL** (**C**laude **BOITEAU**).

Chaque comité de ville est lui-même composé autour de son Président, de Secrétaires, de Trésoriers et d'Administrateurs.

12 communes concernées ; 12 Comités de ville créés et 133 Administrateurs/trices.

✂----------
À découper selon le pointillé

BULLETIN D'ADHESION (**cotisation 2010**)

Nom _____ **Prénom** _____ **N° de tél .** _____
Adresse _____ **e-mail :** _____

COTISATION ANNUELLE ☐ **individuelle :** 10 Euros ☐ **familiale :** 15 Euros ☐ **de soutien** _____ Euros
Chèque libellé à l'ordre du « **CO.P.R.A. 184** » et à adresser à **BP 30035 ERAGNY - 95611 CERGY Cedex**

CO.P.R.A 184

COllectif pour la **P**rotection des **R**iverains
de l'Autoroute **A184** (devenue **A104**)

Février 2010

LETTRE D'INFORMATION N°19

EDITORIAL

Election régionale : enjeu majeur pour l'A104 !

Contrairement à toutes les rumeurs et les informations qui circulent, le tracé « vert », au milieu de nos villes, avec tous les préjudices que nous connaissons, est toujours d'actualité. C'est le seul tracé à l'étude. C'est donc lui qui serait présenté à l'enquête d'utilité publique l'année prochaine.

En 2010, plus que jamais la mobilisation des populations est primordiale, pour empêcher le saccage de nos villes.

2010 est aussi l'année des élections régionales, dernière échéance avant l'enquête d'utilité publique. A cette occasion, le CO.P.R.A. 184 pèsera de tout son poids pour obtenir l'annulation de ce tracé inique et rappeler que nous ne voulons pas d'autoroute en zone urbanisée!

Christiane PARAVY
Présidente du CO.P.R.A. 184

Rappel du calendrier :

- ☞ **14 et 21 Mars : Election Régionale IdF.**
- ☞ **Fin 2010 : Achèvement des études.**
- ☞ **2011 : Enquête d'utilité publique**
- ☞ **2013 : Début des travaux!**
- ☞ **…Et quelques années plus tard… 120 000 véhicules dans nos jardins !!!**

LA PREFECTURE DE REGION CONFIRME LE TRACE « VERT » !

Le 15 janvier 2010, à sa demande, le COPRA a été reçu à la préfecture de région. Cet entretien, qui a duré 2h, a été placé au plus haut niveau. En présence du Préfet Secrétaire Général aux Affaires Régionales, du Préfet Directeur Général de la DREIF, du Chef de Projet «A104» et d'un Chargé de Mission.

La réunion a débuté par la présentation du tracé vert en l'état actuel des études, ce qui a permis de constater que :

- ☞ Le tracé vert reste toujours le SEUL étudié,
- ☞ Pas de protections nouvelles majeures pour les populations,
- ☞ Les zones et sites sensibles, sur l'ensemble des communes traversées, restent toujours impactés,
- ☞ Le passage sous-fluvial à Conflans reste une simple hypothèse.

Les seules nouveautés :

- ☞ Un péage automatique est envisagé devant le coût du projet,
- ☞ Passage de 2 x 2 voies à 2 x 3 voies, sur l'ensemble du tracé dès la création de l'A104.

Pour sa part, le CO.P.R.A. a rappelé l'historique du projet, la forte opposition des populations et a développé les arguments toujours opposables à ce tracé :

- ☞ La Francilienne se termine toujours en cul de sac à Orgeval : pas de bouclage !
- ☞ Tous les débats actuels (Grand Paris, SDRIF, etc) démontrent la nécessité d'investir, en urgence, dans les transports collectifs et alternatifs.
- ☞ Un projet de plus de 40 ans, annulé par 3 premiers ministres, est d'autant plus obsolète après le vote de la loi « Grenelle1 ».
- ☞ Toutes les études et rapports des experts internationaux et nationaux confirment les impacts désastreux, du bruit et de la pollution chimique sur la santé des riverains.
- ☞ Le changement climatique nous oblige à revoir notre politique des transports au profit du collectif et à agir concrètement pour l'avenir de tous.

Conclusion: **ce projet est toujours aussi inadmissible et le COPRA poursuit donc son combat au coté des populations.**

Ne pas jeter sur la voie publique

BP 30035 ERAGNY-sur-Oise 95611 CERGY Cedex
http://www.copra184.org
e-mail : contact@copra184.org

ELECTION REGIONALE mars 2010

Un tel projet ne peut être l'affaire des hauts fonctionnaires et des lobbies quels qu'ils soient. La décision de bon sens ne peut être prise que par les politiques, dans l'intérêt des populations qu'ils représentent.

Le COPRA est apolitique mais il ne peut ignorer les élus de tous niveaux, acteurs incontournables du dossier A104. Aujourd'hui comme hier, nous sommes prêts à partager, à nous unir, à soutenir tout élu qui partage notre combat, comme nous sommes prêts à nous opposer, démocratiquement, à tout élu qui soutiendra un projet aussi démentiel.

L'élection régionale revêt une importance capitale pour le projet A104 pour au moins deux raisons :

- Si ce projet n'a pas vu le jour jusqu'ici, c'est grâce à la forte mobilisation des populations, derrière le COPRA, mobilisation soutenue par des élus. Mais c'est aussi parce que la Région a toujours refusé de mettre un sou dans ce projet. Il est donc primordial que les futurs élus prennent la même position.
- Ces élections sont le dernier rempart avant l'échéance primordiale que constitue l'enquête d'utilité publique qui se ferait courant 2011.

Aussi, devant cette situation exceptionnelle, le COPRA a décidé de mobiliser tous ses moyens :

- Nous allons demander aux candidats, tête de liste de chaque parti, leur positionnement et des engagements de leur part.
- Nous ferons connaître très largement et par tous moyens, les engagements pris, mais aussi les commentaires que nous tirons de ces rencontres.

Ce dossier est tellement injuste et démentiel sur les plans de la santé, de l'environnement et de l'économie qu'il nous paraît essentiel que vous puissiez voter en toute connaissance de cause.

L'organisation du CO.P.R.A. 184

Présidente : **Christiane PARAVY** (Carrières sous Poissy)
Porte-parole : **Victor BLOT** (Conflans Sainte Honorine)
Secrétaire : **Philippe POIX** (Maurecourt)
Secrétaire adjoint : **Dominique ROUSSEL** (Herblay)
Trésorier : **Freddy BEE** (Eragny sur Oise)
Trésorier adjoint : **Jean-Guy PATITUCCI** (Herblay)

Les Présidents des Comités de ville : **PIERRELAYE (Louis VINCENT), ERAGNY-SUR-OISE (Daniel RICHARD), HERBLAY (Jean-Marc RAFFOLT), NEUVILLE-SUR-OISE (Pascal CHIVE), JOUY-LE-MOUTIER (Mamadou BAMBA), CONFLANS-SAINTE-HONORINE (Henri TAMBUTTE), MAURECOURT (Thierry BOUCHERON), ANDRESY (Roger JACQUOT), CHANTELOUP-LES-VIGNES (Claude LOISEAU), CARRIERES-SOUS-POISSY (Yannick PICHAUD), POISSY (Nicole MACAIRE) et ORGEVAL (Claude BOITEAU).**

Chaque comité de ville est composé de son Président, de Secrétaires, de Trésoriers et d'Administrateurs.

16 communes concernées / 12 Comités de ville / 127 Administrateurs/trices.

✂----------

BULLETIN D' ADHESION 2010

NOM : …… Prénom : …….

Tél : …… E-mail : ……..

Adresse : ……..

COTISATION ANNUELLE individuelle : 10 € familiale : 15 € de soutien …..… € Association 20 €

Chèque libellé à l'ordre du « **COPRA 184** » et à adresser à : **BP 30035 ERAGNY 95611 CERGY cedex**

BP 30035 ERAGNY-sur-Oise 95611 CERGY Cedex
http://www.copra184.org
e-mail : contact@copra184.org

Lettre ouverte à Monsieur Nicolas SARKOZY
Président de la République Française

Le 15-01-2008 Lettre au Président SARKOZY

Monsieur le Président,

Le 25 octobre 2007 a été, pour les adhérents de très nombreuses associations de défense de l'environnement, petites ou grandes, un jour historique. Enfin, leurs préoccupations étaient cautionnées au plus haut niveau de l'Etat.

Pas un d'entre-nous ne peut contester le bien fondé de vos déclarations. Vous avez notre soutien unanime dans votre croisade pour faire de la France un exemple de développement durable. Aucune personne sensée et soucieuse du devenir de notre planète ne peut s'opposer, raisonnablement, à la pertinence des arguments avancés.

Attention ! Votre message, pourtant simple et limpide, ne semble pas avoir atteint l'oreille de tous les Français.

Nous, associations de défense de l'environnement des Yvelines, devons constater qu'à moins de 20 km de Paris, à Versailles précisément, la parole du Président de la République n'a pas été entendue de tous, et plus particulièrement, du Président du Conseil Général des Yvelines.

En effet, jamais notre département n'a été confronté à un tel appétit de voies routières et autoroutières de la part de ceux qui le dirigent. Le Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Equilibré des Yvelines (SDADEY), approuvé en 2006 par l'assemblée départementale, et son complément le Schéma de Déplacements des Yvelines (SDY), voté en 2007, répertorient tous les projets autoroutiers élaborés depuis bientôt un demi-siècle afin d'en justifier la réalisation dans les 15 ans à venir. Et cela sans tenir compte de ce qui nous est annoncé : changements climatiques, raréfaction des énergies fossiles, augmentation rapide du coût des carburants, nécessité de préserver les terres agricoles, ...

L'aveuglement est tel que le scénario de l'augmentation du prix des carburants et de la raréfaction des énergies fossiles est ouvertement nié.

Monsieur le Président, les paroles que vous avez prononcées le 25 octobre 2007 doivent devenir, il en va de notre avenir, force de loi et s'imposer à tous, même à ceux qui nient la réalité.

Pour argumenter notre analyse, nous joignons un document qui met en parallèle vos propos et notre interprétation de ce qui se prépare dans les Yvelines.

Nous sollicitons un rendez-vous avec vos services afin de faire un point précis de ce dossier.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération la plus respectueuse et la plus sincère.

Les présidents des Associations :

COPRA184 - COllectif pour la Protection des Riverains de l'autoroute A184 (devenue A104)
Président : Jean-Michel BOICHOT
Adresse : COPRA184
BP 30035 ERAGNY
95611 CERGY CEDEX

A12 NON MERCI - Collectif pour l'aménagement de la RN10 au lieu du prolongement de l'A12
Présidente : Catherine REINAUD
Adresse : Union des Amis du PNR
BP 59
78 472 CHEVREUSE CEDEX

SAUVONS LES YVELINES – Association contre la liaison Mantes – St Quentin en Yvelines
Président : Pierre SOUIN
Adresse : Association Sauvons les Yvelines
Mairie de Montainville
78124 MONTAINVILLE

UAPNR – Union des Amis du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse
Présidente : Catherine REINAUD
Adresse : Union des Amis du PNR
BP 59
78 472 CHEVREUSE CEDEX

JADE – Jonction des Associations de Défense de L'Environnement du canton de Montfort l'Amaury et environs
Président : Thierry LLORCA
Adresse : Association JADE
Chemin de la Coudraye
78650 SAULX MARCHAIS

LES YVELINES ONT UN SCHEMA DE DEVELOPPEMENT NON DURABLE

Le GRENELLE de l'ENVIRONNEMENT a donné lieu, le 25 Octobre 2007, au discours du Président de la République commençant par :

« Ma première pensée va à tous ceux qui ont oeuvré pour la réussite de ce Grenelle de l'Environnement qui restera comme un moment important dans la prise de conscience, par notre société, qu'elle ne peut plus vivre dans le gaspillage, qu'elle ne peut plus négliger les conséquences sur l'avenir de sa façon de vivre, de produire, de consommer.»

Vos prises de position évoquées ci-après interpellent les Yvelinois dotés, depuis 2006, d'un SDADEY (Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Equilibré des Yvelines).

<u>Nous en relevons quelques unes :</u>

1. « Il faut avoir le courage de dire que la hausse des prix des hydrocarbures sera permanente. Il faut avoir le courage de dire qu'il n'y aura plus de pétrole avant la fin du siècle ».

Le SDADEY a été établi en excluant le scénario le plus probable, sinon le seul envisageable, qui se profile déjà avec l' augmentation du prix du pétrole :

« Le scénario de la rupture, crise des transports liée en particulier au coût et la pénurie des carburants, n' est pas retenu.»

Serons-nous épargnés par cette pénurie et ses conséquences prévisibles qui marginaliseront les plus modestes de ce département, l' un des plus riches de France?

Qui a décidé de ne pas prendre en compte la seule certitude concernant notre devenir ?

2. « une révolution dans nos façons de penser et de décider » .,. « le Grenelle, c'est la réflexion et la décision partagée » … « c'est un succès que nous devons aux élus qui mesurent l'attente de la population » … « cette nouvelle politique, c'est une politique de vérité ».

Ces principes ont-ils été appliqués dans le SDADEY, voté à l'unanimité moins trois abstentions alors que de très nombreux élus représentant la zone rurale n'ont pu participer à son élaboration, que les agriculteurs ont été ignorés, et sans parler de l'absence des associations environnementales dans les débats ?

3. «Le Grenelle propose une rupture, je la fais mienne. La priorité ne sera plus au rattrapage routier mais au rattrapage des autres modes de transports ».

Tous les projets d'infrastructures routières dans les Yvelines visent à créer un grand axe de transit routier nord-sud à l'Ouest de Paris entre les autoroutes A10, A11 au sud et A1, 16 au nord.

Ainsi, en se référant aux mêmes principes que ceux retenus pendant le Grenelle, le SDADEY aboutit à des choix diamétralement opposés, archaïques et dangereux, à plus ou moins long terme, comme le dit le Président de la République Nicolas SARKOZY qui relaye les certitudes de la communauté scientifique internationale. En effet, le SDADEY propose, notamment pour les transports individuels et des marchandises, des projets routiers conçus il y a 40 ans dans la foulée des « 30 glorieuses » (coût estimé : 1,1 milliard d'Euros).

Le transport routier n'est-il pas responsable de l'émission de 30% des GES (Gaz à Effet de Serre) et ne participe t'il pas aux changements climatiques ? Les Yvelines ne sont elles pas déjà très concernées par l'ozone?

4. « Regardons les choses en face : les capacités de notre planète sont déjà très largement exploitées, et pourtant il y a 800 millions de personnes qui meurent de faim. D'ici à 2050, il y aura trois milliards d'êtres humains en plus. Or notre agriculture est au coeur des défis de la planète : le défi alimentaire, le défi environnemental et le défi énergétique ».

Dans le SDADEY l'agriculture est menacée par des projets de voies « express » ou « autoroutières », voire d'OIN (Opérations d'Intérêt National) dont la pertinence reste à démontrer et le coût environnemental est totalement absent des projets.

De qui et au bénéfice de qui le Conseil Général des Yvelines, soutenu par des représentants de l'Etat, a obtenu le droit d'ignorer ces défis en consommant des milliers d'hectares de terres agricoles parmi les meilleures de France en réalisant :

- L'OIN Massy – Saclay – Saint-Quentin-en-Yvelines,
- L'OIN Mantes - Seine Aval,
- Le prolongement de l'autoroute A12 entre Montigny-le-Bretonneux et Les-Essartsle-Roi,
- Le bouclage de l'autoroute A104 – la Francilienne - au nord-ouest de Paris en zone urbanisée,
- La voie express C13/F13 entre Cergy et la vallée de la Seine,
- La mise à 2x2 voies, avec emprise pour une 2x3, de la RN10 entre Rambouillet et Ablis,
- La mise à 2x2 voies de la RN191 entre Ablis et l'autoroute A10 à Allainville,
- La voie express à 2x2 voies entre l'autoroute A13 et la RN12 dite « Liaison Mantes – Saint-Quentin-en-Yvelines », et, demain, réalisation du tronçon RN12 – RN10, réalisant ainsi le bouclage de la future 4ème Rocade ouest de Paris,
- Le doublement de la RD 30 à Plaisir,
- La mise à 2x3 voies des RN12 et RN286 entre Plaisir et Saint-Cyr-l'Ecole,
- Le projet d'autoroute A110 entre Ablis et Tours.

Qui ignore qu'il y a déjà pénurie des produits agricoles de base en France et que, rapidement, le coût des carburants obligera, pour maintenir des prix accessibles à tous, à un retour à une agriculture de proximité ?

5. «Nous allons constituer plusieurs groupes de travail, notamment pour définir les actions concrètes dans le domaine du logement et du transport »
En voulant relier l'OIN Mantes - Seine–aval à l'OIN Palaiseau – Saclay – Vélizy – Saint-Quentin-en-Yvelines par une route express à 2x2 voies, ouverte vers 2015/2020, le Conseil Général se prive, contre l'intérêt général, de l'opportunité de moderniser immédiatement la liaison ferroviaire Mantes - Versailles, et ce pour un investissement moindre et durable.
Cet investissement ne serait-il pas préférable à une participation financière des Yvelines pour réaliser un TCSP (transport en commun en site propre) entre Vélizy et Saclay qui aurait pour conséquence d'ouvrir à l'urbanisation cette zone agricole incluse dans l'OIN de Saclay ?

6. « Il faut réhabiliter le transport fluvial et maritime. La France dispose de formidables atouts : ses accès sur la mer et ses fleuves ».
Cette volonté ne peut elle pas s'appliquer à l'OIN Mantes – Seine Aval située à moins de 100 km du pôle Rouen –Le Havre, en fort développement, reliés entre eux par la Seine, le rail et l'autoroute ?

7. « Il est temps de créer la « trame verte » en France, et pourquoi pas en Europe, qui permettra aux espèces de se développer, de migrer et de survivre aux changements climatiques ».
Et si l'on créait cette « trame verte » autour de Paris, en encourageant l'extension des Parcs Naturels Régionaux et en organisant une véritable protection de la ceinture verte ?

Le SDADEY ne répond pas aux choix « de rupture par rapport à un modèle de croissance condamné ». Déclaration du Vice Président Al GORE et Wangari MAATHAI (Prix Nobel de la Paix 2007) que vous avez reprise voulant faire de notre pays un modèle où **« nous sommes tous comptables de nos actes ».**

Aussi, à travers ces constats et ces questions, les associations environnementales yvelinoises (plus de cent regroupant des élus, des agriculteurs et leurs représentants, des associations et collectifs, des experts et des citoyens à titre individuel) demandent-elles à participer à l'élaboration du « Schéma de Développement Durable des Yvelines », le document actuel du Conseil Général étant en contradiction formelle avec l'esprit , la lettre , les enjeux et les risques mis en lumière par le Grenelle de l'Environnement et votre discours de clôture.

Pour l'instant, nous considérons le SDADEY, principalement pour sa partie « Infrastructures », comme le :

« Schéma de Développement Accéléré et
Destructeur de l'Environnement des Yvelines »

Donc, le contraire de son Développement Equilibré et surtout Durable !

CO.P.R.A. 184

COllectif pour la **P**rotection des **R**iverains
de l'Autoroute **A184** (devenue **A104**)

HISTORIQUE

DOSSIER A104

1989 – 2009

(Résumé)

BP 30035 ERAGNY sur Oise 95611 CERGY Cedex
http://www.copra184.org
e-mail : contact@copra184.org

HISTORIQUE SUCCINCT DU PROJET

1989-91 : Une concession autoroutière mal engagée - Naissance du COPRA184

En Octobre 1989, Michel ROCARD, Premier Ministre, n'imaginait pas qu'en arrêtant son plan d'actions prioritaires pour l'Ile-de-France, il se trouverait confronté à des difficultés dans son propre fief de Conflans-Sainte-Honorine : ce plan reprenait les tracés de voies rapides dont les bases avaient été jetées depuis 1965 lors de l'élaboration du premier Schéma d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France (SDAURIF), dans le contexte de la création de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise.

En Août 1990, dans ce contexte, le Ministère de l'Équipement confiait au consortium VILLEXPRESS (BOUYGUES et SPIE-BATIGNOLLES), futur concessionnaire, la prise en charge de la réalisation et de l'exploitation d'un tronçon autoroutier dénommé A184 entre Cergy-Pontoise et Poissy-Orgeval : 22 km au total, pour un investissement de 2,2 milliards de Francs dont 1,6 milliard destiné à la construction. Le tracé de cette autoroute était celui défini au SDAURIF de 1965 pour une liaison rapide à 2 x 1 voie entre Cergy-Pontoise et Saint-Quentin-en-Yvelines – dite A88, et pour lequel des réserves foncières étaient, depuis lors, inscrites dans les POS.

Le 27 Mai 1991, l'Association de Défense de l'Environnement d'Eragny-sur-Oise, le Comité de Défense contre les Nuisances Routières et Ferroviaires d'Herblay, et le Comité de Quartier de Chennevières de Conflans-Sainte-Honorine, forts d'une pétition ayant recueilli en quelques jours **14.000 signatures certifiées par huissier**, **fondent le COPRA184** (Collectif pour la Protection des Riverains de l'Autoroute A184).

Eté 1991 : l'information du public se déroule finalement en pleine période de congés, dans les différentes communes traversées par le tracé de cette A184. A l'appel du COPRA184, les populations alertées se déplacent en nombre pour consulter le dossier du projet et noter leur opposition sur les cahiers mis à leur disposition par VILLEXPRESS. Une campagne de balisage, de fléchage et d'affichage du COPRA184 montre aux populations les lieux de passage du tracé autoroutier.

Le 8 Novembre 1991, alors que **17 associations venues des 10 communes concernées par le tracé ont rejoint le Collectif**, le COPRA184 organise une réunion publique d'ampleur régionale. Toutes les municipalités viennent exprimer leur opposition au projet, sauf celles de Poissy, Carrières-sous-Poissy, et Orgeval.

1992 : Mobilisation et information des populations

La mobilisation à l'appel du COPRA184 est à la hauteur de l'enjeu pour les populations concernées :

Le 6 Mai 1992 : **défilé de 4.000 personnes dans les rues de Conflans-Sainte-Honorine,**

Le 13 Juin 1992 : opération « escargot » rassemblant 300 cyclistes et 600 voitures entre Poissy (Yvelines) et Pierrelaye (Val d'Oise).

1993 : 1ère annulation par l'Etat du tracé dit « historique »

En Janvier 1993, face à la levée de boucliers des élus locaux, le **Préfet de Région Christian SAUTTER** demande au gouvernement de suspendre tous les grands projets d'infrastructures autoroutières de la Région Parisienne prévus dans le cadre de la révision du Schéma Directeur.

Le 4 Février 1993, **Pierre BEREGOVOY**, Premier Ministre, prend acte de l'opposition des élus locaux et des populations, et annonce que *« la solution proposée dans le projet de schéma directeur pour le raccordement à l'ouest de Paris de la Francilienne entre Orgeval et Pierrelaye ne sera pas retenue »*, et demande l'organisation d' *« un débat public pour consulter la population sur plusieurs solutions alternatives »*.

Le 12 Mars 1993, **Jean-Louis BIANCO, Ministre de l'Équipement** confirme à la suite d'une réunion avec le COPRA184, que ***« la solution présentée à la concertation publique pour le bouclage de la Francilienne (projet A184) entre Orgeval et Pierrelaye est définitivement abandonnée »***.

1994 : Un simulacre de concertation

Les principes de concertation énoncés dans la circulaire ministérielle dite « circulaire BIANCO » du 15 Décembre 1992 sont mis en œuvre par le **Préfet des Yvelines Claude ERIGNAC**, nommé **Préfet Coordonnateur par Bernard BOSSON**, Ministre de l'Équipement. Une Commission de Suivi est désignée pour superviser la qualité et la transparence du débat.

L'autoroute naîtra-t-elle de la concertation ?

Le 7 Avril 1994, une première étape de concertation a pour objet de valider l'opportunité du projet et de choisir lequel parmi deux éventuels « fuseaux » dits Nord-Ouest et Sud-Est, devra contenir le tracé de l'A184. Le dossier d'étude est présenté par **Jean POULIT**, **Directeur Général de l'Équipement** d'Ile-de-France (DREIF), lors de deux réunions séparées en Préfecture destinées, l'une aux élus locaux, et l'autre aux acteurs associatifs et socio-économiques, dont le COPRA184.

Le 4 Juin 1994, une double opération « escargot » du COPRA184 avec 2 cortèges entre Saint-Germain-en-Laye et Poissy, mobilise fortement les populations et soulève l'intérêt des média.

Le 18 Juin 1994, le COPRA184 organise un « pique-nique géant » sur la colline de l'Hautil (point culminant de la région avec vue panoramique sur les boucles de la Seine, La Défense et Paris) qui serait défigurée par l'autoroute.

Le 15 Septembre 1994, une deuxième réunion de concertation a lieu en Préfecture, au cours de laquelle le tracé dit « historique », choix du Maître d'Ouvrage, est explicitement désigné comme le seul possible et souhaitable. Devant l'absence de toute possibilité de dialogue, le COPRA184 quitte la réunion.

Le 22 Octobre 1994 une nouvelle opération « escargot » du COPRA184 au départ de Poissy et sur l'A13 paralyse l'autoroute sur 50 km pendant plusieurs heures.

En Novembre 1994, à la demande du COPRA184, et au vu de la pression populaire, **le Préfet Claude ERIGNAC consent à mettre en place une contre-expertise du dossier de concertation en cours, pour évaluer les questions de fond posées par le projet** : finalité et objectifs, nature des trafics, solutions alternatives, rentabilité, méthodes de calcul et hypothèses utilisées par la DREIF, impact macro-économique. Cependant le Préfet refuse d'accepter une 'remise à plat' et l'abandon de l'ancien tracé, qui est posée comme préalable par le COPRA184. Lors de la réunion en Préfecture, le COPRA184 quitte à nouveau la salle.

Le 17 Décembre 1994, le COPRA184 organise une occupation des ponts de la Seine et de l'Oise à Poissy, Andrésy et Conflans-Sainte-Honorine, pour manifester sa désapprobation sur le déroulement d'une concertation pipée où le dossier est entièrement ficelé, et l'expert aux ordres des sociétés de travaux publics.

1995 : *2ème annulation par l'Etat du tracé dit « historique », mais le tracé renaît de ses cendres.*

Janvier-Février 1995 : Le Préfet Claude ERIGNAC remet son rapport au Ministre de l'Équipement Bernard BOSSON début 1995, et ce dernier fait connaître le 15 Février 1995 sa position en faveur **d'une autoroute concédée à péage, dont le tracé reste à choisir dans le fuseau Sud-Est**. Le COPRA184 est fortement déçu par cette annonce et par le refus du Premier Ministre de recevoir la délégation du COPRA184, et décide de représailles contre le « candidat » Edouard BALLADUR et son comité de soutien à l'élection présidentielle.

Le 10 Avril 1995, le Premier Ministre Edouard BALLADUR précise la position de l'Etat dans un courrier au Député-Maire Pierre CARDO daté du 7 Avril 1995 : ***« la solution initiale envisagée ne verra pas le jour. Toute solution nouvelle ne pourrait être que substantiellement différente géographiquement et/ou techniquement ».***

Le 18 Avril 1995, lors d'une réunion publique du COPRA184 à Conflans Sainte-Honorine, Jean-Louis BIANCO, ancien Ministre de l'Équipement de Pierre BEREGOVOY, rappelle les termes de l'annulation du projet formulée en 1993.

En Septembre 1995, un **Comité de Communes contre l'A184** est créé, sur l'impulsion du COPRA184, par les municipalités d'Achères, Maurecourt, Chanteloup-les-Vignes, Andrésy, Conflans-Sainte-Honorine, Herblay, Eragny-sur-Oise et Pierrelaye, auxquelles se joignent les élus d'opposition de Poissy, Carrières, et Orgeval. Son rôle est de s'opposer au projet autoroutier et de faire pression sur l'Etat.

Le 7 décembre 1995, **une motion signée par 240 élus du Comité de Communes et par le COPRA184 est adressée au Premier Ministre Alain JUPPE à Matignon.**

Le 17 Décembre 1995, malgré la prise de position écrite du précédent Premier Ministre, le nouveau Ministre de l'Équipement Bernard PONS reste sur la position de son prédécesseur, et le Préfet Claude ERIGNAC engage donc **une deuxième étape de concertation**, au cours de laquelle trois variantes de tracé dans le fuseau Sud-Est, dont le tracé dit « historique » ou « rive droit », sont présentées par Jean POULIT (Directeur DREIF). Le projet autoroutier est alors rebaptisé « A104 ». Le dossier énonce clairement la préférence de l'Etat pour le tracé dit « historique », dont il est affirmé qu'il est substantiellement techniquement (à défaut de géographiquement) différent du tracé initial, au motif de son *« insertion urbaine particulièrement soignée »* et de sa *« complémentarité recherchée avec le milieu local »*. L'autoroute est même qualifiée de *« ménagère et récréative »* par son maître d'ouvrage Jean POULIT. De fait, seuls 12 à 15% de ce tracé sont couverts ou enterrés, et aucun aménagement substantiel n'apparaît réellement sur 85% des 22 km de l'ouvrage.

La DREIF cherche en outre à séduire les populations en présentant un dossier annexe de *« requalification de la RN184 »* qui prévoit corrélativement de transformer cette nationale bruyante et polluante en voie locale paysagère et cyclable entre Saint-Ouen l'Aumône et Saint-Germain-en-Laye.

1996 : *Une 2ème concertation avortée et de pure forme*

Le 12 Janvier 1996, lors d'une réunion publique à Conflans-Sainte-Honorine, **les adhérents du COPRA184 rejettent à 97%, par vote à bulletin secret, la négociation avec l'Etat telle que conduite par le Préfet**.

Le 16 Janvier 1996, à Andrésy, le même scénario se reproduit.

Le 13 Avril 1996, une opération « escargot » à l'appel du COPRA184 rassemble plus de 1.000 véhicules dans la Forêt de Saint-Germain et réunit 3.000 personnes sur la Place d'Armes à Versailles.

Le 6 Septembre 1996, le **nouveau Préfet des Yvelines Jean-François SEILLER,** convoque les dirigeants du COPRA184 à la réunion plénière des associations pour la poursuite de la deuxième phase de concertation ; les présidents de ville du COPRA184 auxquels se sont joints plusieurs administrateurs du Collectif se voient refuser l'entrée de la salle par les forces de l'ordre; la réunion est alors annulée par le Préfet, qui annonce un report au 20 Septembre, date que le COPRA184 doit immédiatement décliner du fait d'un Conseil d'Administration du Collectif convoqué depuis plusieurs semaines pour le même jour.

Le 18 Septembre au soir, le Préfet annonce par fax qu'il maintient sa convocation pour le surlendemain ; la nouvelle « concertation » se tiendra sans le COPRA184.

Le 19 Octobre 1996, à l'appel du COPRA184 et du Comité de Communes, 3.000 manifestants se massent devant la Préfecture à Versailles pour protester contre les « méthodes » de concertation du Préfet. **250 élus locaux et nationaux déposent en signe de protestation leur écharpe tricolore sur les grilles de la cour d'honneur de la Préfecture** devant la presse régionale et nationale; toutes les chaînes de télévision rapportent cet événement exceptionnel.

Le 19 décembre 1996, le jour même de la clôture de la deuxième phase de concertation par le Préfet, les élus du Comité des Communes sont reçus par Bernard PONS, Ministre de l'Équipement, qui annonce son intention d'abandonner le tracé rive gauche par Achères, et de retenir le tracé dit « historique ». La preuve est faite que la concertation n'était qu'un écran de fumée à l'usage de populations et d'associations trop candides.

Le conflit sur l'A104 est devenu si exemplaire que le Groupe ESSEC s'en emparera pour bâtir en 1998 une formation multimédia intitulée *« La Francilienne, formation à la négociation et à la concertation »*,

1997 : Un nouveau combat en contexte électoral - 3ème annulation du tracé dit « historique »

Fin janvier 1997, le Ministre Bernard PONS confirme par une lettre de mission adressée à la DREIF et aux Préfets des Yvelines et du Val d'Oise sa décision concernant le choix du tracé « historique » vieux de 30 ans à travers les zones urbanisées de la Boucle de Chanteloup. Il engage une procédure de Projet d'Intérêt Général (P.I.G.) destinée à préempter toute obstruction de la part des élus locaux concernés par le tracé.
Le COPRA184 dénonce dans un communiqué de presse cette décision contraire aux engagements antérieurs de l'Etat.

Le 16 Mars 1997, le COPRA184 marque son refus de la décision de l'Etat en occupant le péage de Buchelay sur l'A13.

Le 24 Mai 1997, une nouvelle opération « escargot » est déclenchée par le COPRA184 sur le Val d'Oise : 500 voitures, 50 motos, et 200 cyclistes bloquent la RN184, la RN14, et les accès à l'A15 sur Cergy.

1998 : Expertise d'une solution alternative dans le fuseau Nord-Ouest

Les 13 et 20 Janvier 1998, le COPRA184 se rappelle au bon souvenir des Maires de Conflans-Sainte-Honorine et de Chanteloup, MM. HUCHON et CARDO, lors de leurs réceptions de Nouvel An. Il réaffirme son refus des tracés en zones urbaines et son exigence pour une véritable concertation à l'initiative du Ministre. Des réunions publiques sont à nouveau organisées dans les villes concernées.

Le 7 Février 1998, **un grand défilé à Conflans-Sainte-Honorine à l'appel du COPRA184 réunit plus de 2.000 participants**. Le COPRA184 rappelle sa demande de rencontre avec le Ministre de l'Équipement.

Le 12 Février 1998, le Ministre de l'Équipement Jean-Claude GAYSSOT reçoit finalement le COPRA184 et le Comité de Communes. Il suspend la décision de Bernard PONS et demande à son Directeur Régional de l'Équipement, Gilles RICONO, de réaliser une expertise de solutions alternatives pour le bouclage de la Francilienne prenant en compte les suggestions du COPRA184 et du Comité de Communes.

Le 30 Juin 1998, l'expertise promise par le Ministre Jean-Claude GAYSSOT démarre avec le COPRA184 dans les locaux de la Direction Régionale de l'Équipement (DREIF) à Paris. Deux autres réunions de travail auront lieu les 7 Septembre et 12 Octobre.

Le 23 Novembre 1998, une réunion à la DREIF fait un pré-bilan de la concertation. Le Directeur Régional de l'Équipement Gilles RICONO laisse entendre que le tracé alternatif étudié est techniquement réalisable selon les souhaits du COPRA184, mais n'est pas un maillon de la Francilienne et ne répond donc pas à l'objectif assigné.

1999 : Le silence de l'Etat ….

L'Assemblée Générale Annuelle du COPRA184, qui devait se tenir début Décembre 1998 est reportée dans l'attente imminente des conclusions de l'expertise de la DREIF … qui n'arriveront jamais. L'Assemblée aura finalement lieu en Février 1999. Le Ministère avancera les ennuis de santé de Gilles RICONO pour justifier l'absence de publication du rapport d'expertise.

Jean-Paul HUCHON, devenu Président du Conseil Régional d'Ile-de-France, n'inscrira pas au Contrat de Plan 2000-2006 le bouclage autoroutier de la Francilienne par l'Ouest parisien. Le blocage du dossier est bien amorcé.

2000 : Le silence de l'Etat … avec la promesse d'une concertation

Le 19 Juillet 2000, le Ministre fait enfin connaître aux Maires sa conclusion sur l'expertise de 1998 et ses intentions pour l'avenir : le tracé alternatif étudié *« n'est pas substituable au projet de bouclage nord-ouest de la Francilienne »*, et le Ministre demande *à* ***« poursuivre l'étude de ce dossier en procédant à un réexamen approfondi des différents aspects des projets déjà étudiés dans le fuseau Sud-Est pour élargir le champ de la réflexion. Ce réexamen donnera lieu à une concertation étroite avec les élus et les associations concernées… »***.

2001 : Le silence de l'Etat … et la concertation ?
Le COPRA184 fait le bilan de dix ans de combat

Le 23 Novembre 2001 à Andrésy, dans une salle comble, l'Assemblée Générale du COPRA184 déroule le film des dix années de mobilisation et de combat, qui ont permis de faire en sorte que l'A104 n'ait toujours aucune existence ni juridique, ni économique, ni politique du fait des décisions successives d'annulation de trois Premiers Ministres (MM. BEREGOVOY, BALLARDUR, et JOSPIN).

1991-2001 : après dix ans de combat associatif, l'autoroute A104 n'a toujours pas d'existence juridique, car aucune enquête d'utilité publique, aucune DUP n'a été possible. Elle n'a pas davantage d'existence économique, car aucun financement n'est disponible.

Le projet semble bien gelé pour quelques années.

2002-2004 : Un projet gelé

Le 9 Avril 2002, le COPRA184 est reçu par Pierre BEDIER, Maire de Mantes-la-Jolie, au siège de campagne de Jacques CHIRAC. Jacques CHIRAC écrira au COPRA184 en ces termes: ***« il conviendra en particulier d'engager les concertations nécessaires afin de tout mettre en œuvre pour veiller au respect du bien-être des riverains de cette infrastructure. De la même manière, les crédits nécessaires devront être assurés en vue de procéder aux aménagements qui permettront de diminuer les nuisances et de respecter l'environnement ».***

En Septembre 2004, le Ministre de l'Équipement Gilles de ROBIEN demande au Préfet de Région d'évaluer **l'opportunité d'une saisine de la CNDP** à propos du projet A104.

2005 : En route vers le Débat Public, la mobilisation redémarre

Le 16 Février 2005 est créé le 11ème comité de ville du COPRA184 à Neuville-sur-Oise, dont la population découvre le franchissement potentiel de l'Oise par l'A104, en aérien et en bordure du territoire communal.

Corinne Lepage est le conseil du Copra.

Le 11 Mars 2005, le COPRA184 rencontre Bernard NIQUET, Préfet des Yvelines, qui souhaite recueillir la position des divers acteurs dans le contexte de la mission assignée au Préfet de Région.

Le 15 Mars 2005, le COPRA184 prend contact avec Me Corinne LEPAGE pour évoquer son soutien et son éventuel rôle d'avocate-conseil dans l'éventualité du Débat Public.

Le 30 Mai 2005, le Ministre de l'Équipement Gilles de ROBIEN saisit officiellement la CNDP à propos du bouclage de la Francilienne dans l'Ouest parisien.

Le 6 Juillet 2005, **la CNDP nomme Jean BERGOUGNOUX à la tête de la Commission Particulière chargée d'animer le Débat Public sur ce qui s'appelle désormais *le « Prolongement de la Francilienne de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval ».***

2006 : Au cœur du Débat Public - décision inique du Ministre

Lancement houleux du débat public

Certains élus s'attendaient à jets de tomates, d'œufs. Il n'y en eu pas. En revanche, la première soirée de lancement du débat public s'est déroulée dans un brouhaha indescriptible. A peine, le préfet de la Région Ile-de-France avait-il pris la parole que les sifflets envahissaient la salle du parc des expositions de Pontoise. Jean Bergougnoux, le maître de cérémonie, n'a réussi qu'occasionnellement à calmer les ardeurs des opposants notamment du Copra et des Verts venus en nombre. Certains élus

La plupart des intervenants ont subi les huées de la salle.

Le 8 Mars 2006, la séance d'ouverture du Débat Public à la Halle Saint-Martin à Pontoise réunit 2.000 participants dont une large majorité d'opposants à l'autoroute. Le Président Jean BERGOUGNOUX peut mesurer la réalité du mécontentement et de la mobilisation à l'aune des bravos et des sifflets qui ponctuent les discours des orateurs jusque tard dans la nuit.

De Mars à Juin 2006 se déroulent à marche forcée 19 réunions publiques « de proximité » et 6 réunions « thématiques » qui rassemblent près de **12.000 participants dans les Yvelines et le Val d'Oise**, **dans des salles archicombles qui laissent souvent une partie du public à la porte faute de place**. Les dirigeants du COPRA184 et nombre de ses administrateurs participent à toutes les réunions publiques, ainsi qu'aux ateliers de travail qui précèdent les réunions thématiques, soit en tout **40 séances sur 4 mois**.

En Avril 2006 se crée le 12ème comité de ville du COPRA184 à Jouy-le-Moutier (Val d'Oise), menacé par la conjonction de l'un des tracés du projet et le passage de la rocade V88 de la Ville Nouvelle de Cergy.

Le 26 Juin 2006, le COPRA184 publie son « **Cahier d'Acteur** » du Débat Public, **une plaquette de 12 pages** réaffirmant ses principes : **pas d'autoroute en zones urbanisées**, recherche d'un tracé de consensus. Le document détaille les impacts dramatiques du projet dans les villes concernées, en insistant sur le risque sanitaire avéré de la pollution de proximité pour des milliers de riverains. Parallèlement, le COPRA184 met en ligne son nouveau site Internet sur lequel il publie toutes les interventions du Collectif au titre du Débat Public.

Le 6 Juillet 2006, la réunion de clôture du Débat Public à Pontoise réunit près de 1.000 personnes, dont 90% d'opposants à l'autoroute en zones urbaines, vêtus de T-shirts blancs frappés du logo du COPRA184. L'ambiance est plutôt bon enfant, mais les membres de la Commission de Débat Public sont sous pression et redoutent un incident, comme en témoigne la présence des CRS à l'entrée de la Halle Saint-Martin. Vingt minutes après l'ouverture de la séance, une panne informatique met hors service tout le système audio-visuel, **le Président Jean BERGOUGNOUX ne maîtrise plus la salle qui trépigne et s'esclaffe. Il perd son sang-froid et, à la consternation générale, annonce la fin de la réunion et se retire**.

Francilienne : la concertation finit en queue de poisson

DANS UNE acoustique que n'auraient pas reniée les amateurs de trash metal, la réunion de synthèse consacrée au boucdage de la Francilienne n'a duré que vingt petites minutes, jeudi soir, au hall Saint-Martin, à Pontoise (Val-d'Oise). Des interventions difficilement audibles du fait de la sonorisation, des problèmes techniques perturbant les projections des tracés et près d'un millier de personnes remontées comme des pendules ; il n'en fallait pas plus pour tendre les nerfs de Jean Bergougnoux, qui préside la commission du débat public sur le prolongement de la A 104, entre Méry-sur-Oise et Orgeval. « Ma décision est prise. La réunion est terminée », finit-il par lâcher au micro, vers 21 h 15, dans le brouhaha général.

Surpuise dans l'assistance qui ne s'en laisse pas compter. Revêtus du maillot blanc « Non à la A 104 » que les opposants de l'association Copra vendraient à l'entrée du parc des expositions, les habitants du Val-

PONTOISE (VAL-D'OISE), JEUDI SOIR. *Dans un brouhaha général, la rencontre qui devait permettre de faire la synthèse de 26 réunions de concertation menées pendant quatre mois a tourné court. Au bout de*

Le 19 Septembre 2006, le COPRA184 est reçu au Ministère de l'Équipement avec Pierre CARDO, Député-Maire de Chanteloup, pour réaffirmer sa détermination et contester le dossier de Débat Public : choix limitatif de l'aire d'étude, contradiction avec les prescriptions du Plan Régional de Qualité de l'Air (PRQA) et du Plan de Déplacements Urbains (PDU), etc…

Le 24 Octobre 2006, le Ministre de l'Équipement Dominique PERBEN publie, dans les délais légaux, sa décision qui conclut la procédure de Débat Public engagée un an auparavant : ce sera le tracé « vert », un tracé « baroque » en zones urbanisées, qui franchit 3 fois la Seine sur une dizaine de kilomètres, assorti « d'améliorations » censées protéger les populations riveraines, sans péage, et sans concessionnaire. De 1991 à 2006, le chiffrage de l'A104 passe ainsi de 1,6 milliard de francs de l'époque, à plus de 2 milliards d'euros aujourd'hui….

Le 23 Novembre 2006, lors de son Assemblée Générale Annuelle à Andrésy, le COPRA184 publie une proposition de « **Charte Fédérative** » et appelle toutes les associations de quartier, de parents d'élèves, sportives, etc…. à se rassembler pour mener des actions unitaires en vue de l'annulation de la décision du Ministre de l'Équipement, et pour refuser tout nouveau projet autoroutier dans la région.

Le 2 Décembre 2006 à Versailles, le COPRA184 se joint à l'importante manifestation organisée par les opposants au prolongement de l'A12, et y prend la parole.

Le 22 Décembre 2006, le COPRA184, assisté de Me Corinne LEPAGE, dépose au Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise un recours contentieux contre la décision du Ministre, et en informe les différents Maires concernés par le projet A104.

2007 : L'écologie politique mise à mal par l'Etat

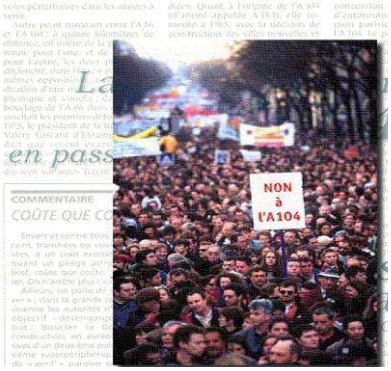

Le 3 Février 2007, **la plus importante manifestation jamais organisée contre le projet autoroutier prend possession de la RN184 à Achères : près de 10.000 personnes descendent dans la rue pour manifester contre la décision du Ministre Dominique PERBEN** et écouter les dirigeants du COPRA184 et des associations partenaires. Alain OUTREMAN, Maire d'Achères, Philippe ESNOL, Maire de Conflans-Sainte-Honorine, et Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil Régional, expriment aussi leur soutien, en présence de Pierre CARDO, Député-Maire de Chanteloup-les-Vignes, Hugues RIBAULT, Maire d'Andrésy, et Gérald RUTAULT, Maire de Maurecourt. Un cortège long de 4 kilomètres franchit le Pont de Conflans et parcourt la RN184 jusqu'à Eragny-sur-Oise. La télévision nationale consacre un reportage sur l'événement à son JT de 20 heures.

Le 08 décembre 2007 : le COPRA184 s'est rendu en délégation sur le lieu de l'enquête publique relative au **SDRIF (Schéma directeur d'Ile de France) à Saint-Germain-en- Laye.**

Les centaines de pétitions ont été symboliquement remises au commissaire enquêteur en présence du Président de la Région Ile de France, Monsieur Jean-Paul Huchon.
Au cours de cet entretien, celui-ci a réaffirmé **le refus de la Région de financer l'infrastructure.**

2008 : Un nouveau paysage politique dans la partie sud du tracé vert de l'A104 : création du « Comité de liaison contre l'A104 »

Le vendredi 11 janvier 2008 : une délégation du COPRA (accompagnée d'autres associations : « A12 non merci », « Jade », « Sauvons les Yvelines », « Union des Amis du Parc ») est reçue à la **Préfecture de Versailles par le Préfet**, Monsieur Christian GAILLARD de LAVERNEE.
Lors de son intervention, le COPRA demande l'annulation du tracé vert qui est en complète contradiction avec le Grenelle de l'Environnement. Le préfet juge, quant à lui, que le tracé est « parfait » et qu'il est nécessaire pour la future « ZAC des terrasses de PONCY » de Poissy ainsi que pour l'OIN Seine-Aval (Opération d'Intérêt Nationale Seine-Aval).

La délégation remet au préfet la « **Lettre ouverte au Président Sarkozy** », signée par l'ensemble des associations pré-citées, lettre qui sera envoyée à de nombreuses personnalités du Gouvernement dont le Ministre Jean-Louis Borloo et la Secrétaire d'Etat, Madame Nathalie Kosciusko Morizet ainsi qu'au Président du Conseil Général des Yvelines, Monsieur Bédier et à tous les maires concernés.

Début Février 2008 : le COPRA questionne tous les candidats aux élections municipales et leur demande de se positionner vis-à-vis de l'autoroute A104.

Mars 2008 : jusqu'en mars 2008, les maires des deux villes de Carrières sous Poissy et de Poissy soutenaient depuis de nombreuses années le projet A104 en étant très favorables au passage de l'infrastructure à travers leurs villes, malgré l'opposition forte des populations.

Lors des élections municipales de mars 2008, les deux équipes municipales sont renversées et les deux nouveaux maires élus, Eddie Aït et Frédérik Bernard, affichent leur position « contre le projet A104 en zone urbanisée » : pose de calicots et d'affiches à travers les deux villes, communiqué contre l'A104 dans la presse ainsi que sur les panneaux électroniques …

En Avril 2008 : le « **Comité de Liaison Contre l'A104** » est alors créé par les maires des villes de Carrières sous Poissy, Poissy et Conflans Sainte Honorine qui appellent les autres villes à les rejoindre, sur la base d'une déclaration commune :

- Annulation du tracé vert.
- Refus de toute autoroute en zone urbanisée.

Ces trois villes représentent, à elles seules, près de 90 000 habitants.
Après les élections de mars, **un nouveau front commun contre l'A104 est né** et c'est alors tout le sud du tracé qui s'oppose au projet, avec les communes d'Orgeval, de Poissy, de Carrières, de Conflans Sainte Honorine et d'Achères.

Le 08 Juin 2008 : Les maires du « Comité de liaison contre l'A104 » appellent à une manifestation d'ampleur régionale. **Cette manifestation sera co-organisée par le COPRA et le comité de liaison contre l'A104** et réunira l'ensemble des douze comités de ville du COPRA ainsi que les associations d'Achères opposées à l'A104.
La manifestation se dirige, à pied, de la mairie de Poissy jusqu'à celle de Carrières. **3 000 participants** sont comptés au plus fort de la manifestation.

Mai-Juin 2008 : Le COPRA élabore un film concernant l'impact de l'A104, à travers l'ensemble des communes, sur les riverains, les écoles, l'environnement …etc. Ce film a été diffusé lors de la conférence de presse qui précède la manifestation du 08 juin et est également mis en ligne sur le site du COPRA.

Le 19 Novembre 2008 : le COPRA organise son **Assemblée Générale Ordinaire** à Conflans Sainte Honorine avec, à la tribune, son avocate-conseil, Maître Corinne Lepage.

Le Courrier des Yvelines — Transports — Mercredi 26 Nov. 2008

A104 : Corinne Lepage booste le Copra

« Le sens de l'histoire est avec nous »

Front commun des maires

2009 : Création du « Comité de suivi du projet de prolongement de la Francilienne dans l'ouest parisien » … qui ne se réunit qu'une fois.

Le 23 mars 2009 : se tient la première réunion du premier « **comité de suivi sur le prolongement de la Francilienne** », comité prévu par décision ministérielle du 24 octobre 2006, suite au Débat public. Cette réunion a lieu sous la présidence du **Préfet de la Région Ile de France, Monsieur Daniel Canepa**.

Cette réunion visait à présenter l'état d'avancement des études engagées par l'Etat et à recueillir les remarques des membres du comité.

A l'issue de cette réunion, le préfet de Région s'est notamment engagé, d'une part, à examiner la possibilité juridique de travailler dans un cadre plus large que le tracé retenu par la décision ministérielle et d'autre part, à apporter, dans les meilleurs délais, les réponses aux interrogations des élus sur la compatibilité du projet avec le Grenelle de l'Environnement.

Si des membres étaient présents à cette réunion, en tant qu'élus, pour représenter leur ville située sur le tracé vert, choisi par l'Etat, d'autres, au contraire étaient des élus de communes ne se trouvant pas sur le tracé vert.

Le COPRA envoie alors un **communiqué à la presse** pour dénoncer cette situation.

Ce comité de suivi devait se réunir une deuxième fois, courant juillet 2009, mais il n'en fut rien. Par contre, le Préfet de Région a convoqué les maires, un par un, afin de leur demander leur avis sur les « aménagements du tracé vert ». Certains maires ont décliné l'invitation, étant eux-mêmes opposés à ce tracé.

Routes
Les opposants à la Francilienne maintiennent la pression
JEUDI 21 MAI DE 10H À 20H
OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
Sarcelles
Laporte relance le circuit de F1

Le 17 mai 2009 : le COPRA participe à « **l'Opération Pique-nique géant** » organisé sur la RN184, par les maires du « **Comité des maires contre l'A104** ».

Le 06 juin 2009 : le CO.P.R.A184 organise une « **Opération escargot** », manifestation d'ampleur régionale, entre Saint Germain en Laye et Pontoise.

le Courrier des Yvelines Plus
Les anti-A104 bloquent tout

Autos, motos, vélos : tous unis derrière l'escargot

En octobre 2009 : le COPRA a pris une part active lors de l'**élection législative partielle de la 12e circonscription des Yvelines** en demandant aux différents candidats à cette élection, de se positionner vis-à-vis du « prolongement de la Francilienne dans l'ouest parisien ».

Le 05 novembre 2009 : le COPRA participe à un <u>Collectif national</u> d'associations opposées aux autoroutes (associations RAC – Réseau Action Climat France – FNE – France Nature Environnement – Stop Autoroutes, IdFE – Ile de France Environnement …).

Le 26 novembre 2009 : le COPRA a organisé son **Assemblée Générale Ordinaire** à Carrières sous Poissy, pour la première fois. C'est en présence d'une salle bien remplie que la séance a commencé par la projection du film du COPRA, suivie, dans le courant de la soirée, par la projection du diaporama intitulé « Les transports à la croisée des chemins » mettant en exergue le fait que le « tout routier et autoroutier » nous emmène lentement mais inexorablement vers une catastrophe, à la fois économique et environnementale.

A 104 : le COPRA en appelle à la mobilisation

Le Courrier des Yvelines
A104
Le Copra fait front avec les élus
Le nouveau bureau

CO.P.R.A. 184

COllectif pour la **P**rotection des **R**iverains
de l'Autoroute **A184** (devenue **A104**)

Le TRACE VERT

BP 30035 ERAGNY sur Oise 95611 CERGY Cedex
http://www.copra184.org
e-mail : contact@copra184.org

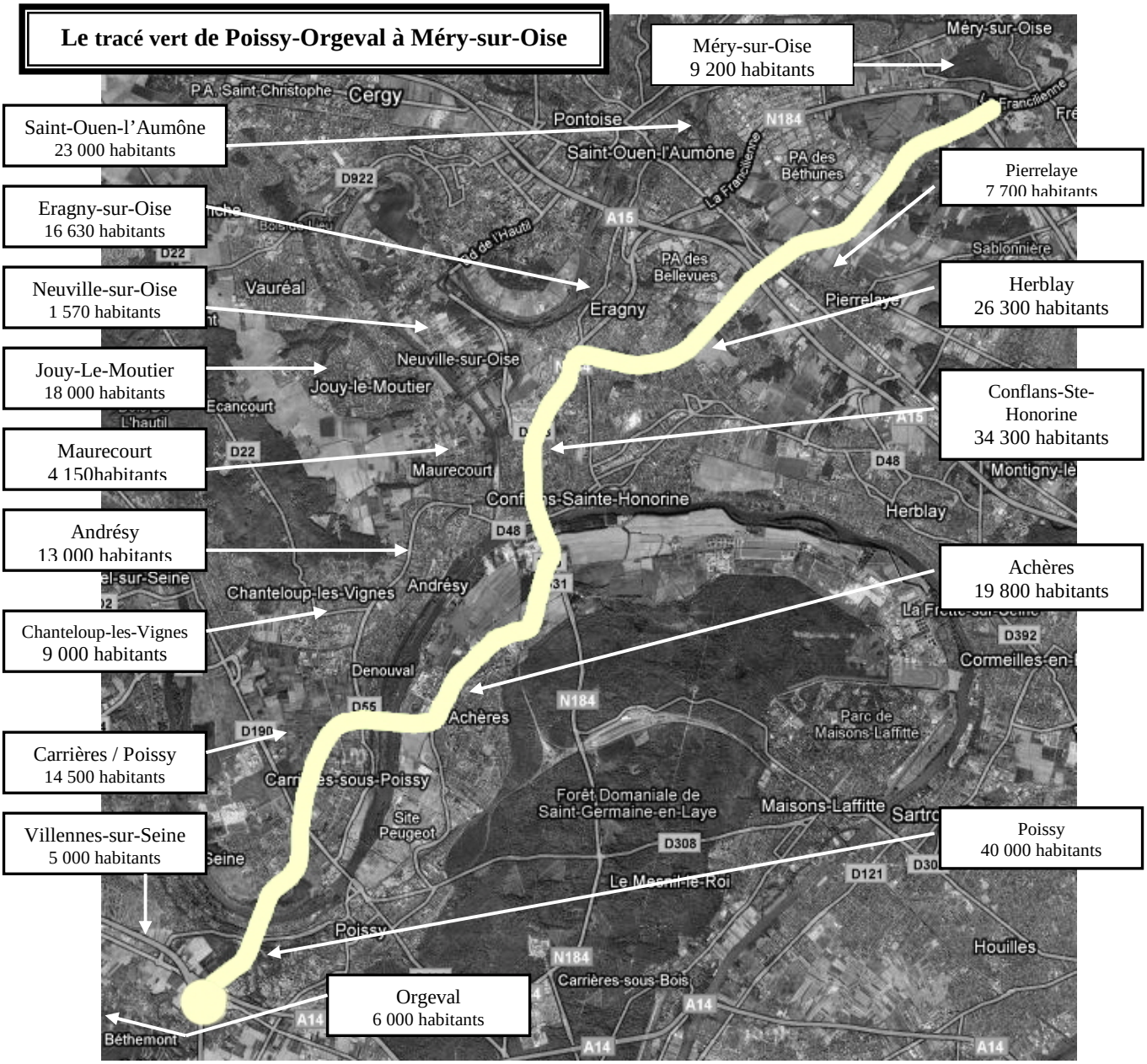

Le tracé vert (choisi par l'Etat en octobre 2006) et les raisons de l'OPPOSITION très FORTE des POPULATIONS vis-à-vis de ce projet :

- Plus de **200 000 personnes seraient touchées**, le long du trajet de 22km (cf. ci-dessus).
- Ce tracé **passerait à côté des « équipements publics sensibles »**, dans toutes les villes concernées (écoles, crèches, hôpitaux, complexes sportifs et lieux de promenade et de loisirs) et de **très nombreuses zones habitées** (zones pavillonnaires et immeubles).
- Il constituerait donc un **RISQUE SANITAIRE pour les 200 000 personnes** vivant en permanence tout près de ce tracé à cause **du bruit engendré par l'infrastructure** et de la **pollution rejetée dans l'atmosphère**.
- Avec un **trafic estimé à plus de 120 000 véhicules par jour** (dont **20% de poids lourds**) c'est le tracé qui produirait **la plus forte augmentation du taux de GES** (gaz à effet de serre):**+ 28%.**
- Il a un **coût exorbitant** (plus de 2,5 milliards d'euros) et **même à ce prix là**, pour une si petite distance, **les populations ne seraient pas protégées**.
- Il entraînerait la **destruction** pure et simple et de manière irréversible de **nombreux sites classés et de très nombreux espaces verts urbains** qui constituent les « **poumons verts** » de la région, pour ses habitants et qui sont des **lieux indispensables de préservation de la biodiversité**, dans nos villes et à côté de nos villes.
- Il **augmenterait**, de manière considérable, **la congestion** qui existe déjà au niveau de **certains ponts**.
- Il ne diminuerait pas le flux de voitures empruntant la RN184 et **augmenterait très fortement la circulation au niveau de toutes les routes secondaires traversant les villes concernées**.
- Il constituerait un **danger pour l'eau potable** en passant au-dessus d'un champ captant.
- Il **traverserait 3 fois la Seine, sur 22km**.

CO.P.R.A. 184

COllectif pour la **P**rotection des **R**iverains
de l'Autoroute **A184** (devenue **A104**)

La PRESSE

BP 30035 ERAGNY sur Oise 95611 CERGY Cedex
http://www.copra184.org
e-mail : contact@copra184.org

LA A104

Les embouteillages de la A 104 de plus en plus proches de nous

« La route pousse ménages et entreprises à multiplier les trajets en voitures. » (Photo DR)

Depuis 2006, c'est le tracé vert qui a été choisi pour prolonger la Francilienne entre Méry-sur-Oise et Orgeval. Les élus, en majorité, approuvent ce tracé. Les « *anti-A104* » sont regroupés dans le collectif COPRA. Mais depuis la défection de Conflans, leur camp s'est fragilisé. Le projet déjà ancien, complexe et anti « *plan climat* » qu'on nous promet est en contradiction avec « *l'Agenda 21* » programmé par deux maires « *pour* ». Parce que la A104 bouleversera notre région et parce que jamais l'Etat n'a autant poussé à sa concrétisation, nous avons décidé de faire le point.

Ce dossier présente d'abord un état des lieux en cinq points de controverse. Puis il tente d'analyser les explications souvent contradictoires exprimées par les partisans et les opposants du projet.

1- « *La A104 permet le bouclage de la Francilienne* » FAUX !

Il s'agit seulement d'un prolongement car la A104 stoppera définitivement à Orgeval. Plus au sud-est, en effet, la plaine de Versailles a été classée et la traversée de l'Essonne (par la Vallée de Chevreuse) est aussi impossible. En clair : la A104 débouchera à Orgeval, créant le plus grand échangeur d'Europe : 320 000 véhicules par jour au niveau de la A104 / A13 /A14 / N13, soit 55 hectares. Cela fait dire au COPRA que cet échangeur ressemblera à « *un vrai plat de nouilles !* »... le plus grand d'Europe !

2- « *La A104 permettra d'alléger les trafics routiers actuels* » VRAI puis FAUX !

Voilà bien une idée reçue partagée par tous. Il n'y a qu'à brandir l'exemple du pont de Poissy ou de la RN 184 dans Conflans pour l'affirmer. Mais, outre que les difficultés de circulation sont normales en Ile-de-France, les statistiques officielles de la direction régionale de l'équipement démontrent que les embouteillages se situent à l'est et au sud-est de Paris, c'est-à-dire là où les voies routières sont les plus nombreuses. Au contraire, les deux autoroutes les moins touchées sont la A13 et la A15. La route pousse ménages et entreprises à multiplier les trajets en voitures.

Les derniers chantiers réalisés montrent que l'allègement du trafic est de court terme. Ainsi, le dernier tronçon francilien réalisé (D.104 entre Cergy et Roissy, en 2001) a entraîné un doublement de son trafic entre 2001 et 2006 et une hausse des flux sur toutes les voiries secondaires connectées !

3 - « *La A104 sera source de développement économique sur notre territoire* » PAS SÛR !

La menace prophétique de la délocalisation de PSA Poissy a souvent été brandie par nos élus. Mais la France et sa capitale ont déjà une densité routière supérieure à la moyenne des pays de l'Union européenne. Les apports sur le tissu économique local sont difficilement mesurables. Le directeur de l'Agence de l'environnement (ADEME) évoque un « *effet tunnel* » : « *On observe une arrivée des investissements et des populations vers les nœuds autoroutiers, mais les zones situées sur leurs parcours sont désertées* ». Les tenants de la A104 reprennent aussi l'argument du secrétaire

LA A104

d'Etat à la Région-capitale, Christian Blanc, qui, dans son Grand Paris, insiste sur l'importance de relier les zones économiques entre elles. Or, quel est l'intérêt de telles infrastructures quand le trafic routier travail-travail ne représente que 3 % du total ?

4 - « *La A104 limitera les effets de la pollution* » FAUX !

En fluidifiant le trafic, les voitures pollueront moins. Mais le problème est que la route crée des trafics supplémentaires. Le projet A104 entraînera une hausse de 30 % des gaz à effets de serre.

Le maire de Conflans déclare qu'il imposera des cheminées filtrantes pour les tunnels prévus de la A104. Impossible, et c'est écrit dans le rapport final du débat public (p. 80) : « *Il n'existe pas de moyens de protection contre la pollution de l'air aujourd'hui* ».

Quant au maire d'Andrésy, il affirme que « *la pollution automobile ne sera plus un problème, tant les progrès au niveau des moteurs sont importants* ». C'est être d'un optimisme excessif : la circulation routière reste la principale source d'émissions de gaz à effets de serre (30 % environ) et il faut entre 10 et 20 ans pour renouveler massivement le parc automobile, sans parler de la pollution mal mesurée en particules fines…

5 - « *La A104 est souhaitée par les populations* » FAUX !

Les futurs riverains sont naturellement contre ce projet et probablement aussi la majorité des habitants du Val d'Oise et des Yvelines. Les élus favorables le savent : ils ne revendiquent jamais leur soutien à la A104 durant les campagnes électorales ! Aucun maire n'a osé proposer un référendum local… sauf un. La maire d'Eragny, Dominique Gillot, a consulté ses concitoyens. On pouvait s'attendre à un raz-de-marée en faveur de l'autoroute, tant la ville souffre de la surcharge de la RN 184. Surprise : le « *oui* » a été minoritaire (45 %). Et puis, rappelons l'explosion du vote vert dans nos villes, lors des élections européennes de juin dernier, avec une pointe de 25 % à Andrésy. ■

Qu'est-ce que « *l'agenda 21* » au niveau local ?

L' « *agenda 21* » est un projet global et concret, dont l'objectif est de mettre en oeuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle d'un territoire. Il est porté par la collectivité et mené en concertation avec tous ses acteurs : élus et personnels, habitants, associations, entreprises, structures déconcentrées de l'Etat, réseaux de l'éducation et de la recherche.

Il se traduit par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, à économiser les ressources naturelles et à renforcer l'attractivité du territoire.

Il va par exemple favoriser :

- une politique de l'habitat appuyée sur la haute qualité environnementale, la valorisation du parc existant et la reconquête des espaces disponibles ;
- l'utilisation de ressources renouvelables, la maîtrise de l'énergie, l'offre de transports en commun, le développement de modes de transports alternatifs à l'automobile ;
- la création d'activités répondant à une demande sociale locale et d'emplois qualifiants et durables ou de nouvelles filières d'emplois.

Lionel WASTL
Wastl@nouvelles-des-deux-rives.com

Conflans change de camp et rejoint les pro-A104 !

Le revirement du maire PS de Conflans-Sainte-Honorine, Philippe Esnol, sur le dossier de la A104 est un sacré coup dur pour le camp du « *non* », qui se limite désormais à Poissy et à Carrières-sous-Poissy. Conflans a pris un virage à 180° sur la A104.

En 2008, le maire de Conflans s'était répandu dans la presse pour s'opposer à « *ce tracé débile* » et qu'il fallait « *un autre tracé plus respectueux de l'environnement et moins coûteux* ». Prêt à jouer le superhéros, le maire de Conflans prévenait qu'il bloquerait le chantier de la A 104 : « *Je me ferai mettre les menottes par les CRS* » !

Octobre 2009 : dorénavant, le maire de Conflans est favorable à une autoroute dans sa ville (donc en zone urbanisée) et souterraine (donc beaucoup plus chère)… Sur les marchés, les militants PS ont distribué un tract, le 14 novembre, dans lequel est affirmé que la A104 sera « *en sous-fluvial, en tranchée couverte avec traitement des gaz d'échappement* », ce qui est techniquement impossible.

Ce changement de position a créé la zizanie dans sa majorité plurielle. Les Verts, emmenés par Franck Barraud, maire-adjoint de la ville ont déploré « *cette volte-face du maire, sans aucune concertation* ».

Avec Andrésy, et dorénavant Conflans, il y a donc deux « *éco-maires* » ayant démarré un Agenda 21 dans leur ville qui sont favorables à un projet autoroutier à 120 000 véhicules par jour…■

LA A104

Hugues Ribault : « La A104 en 2015 ! »

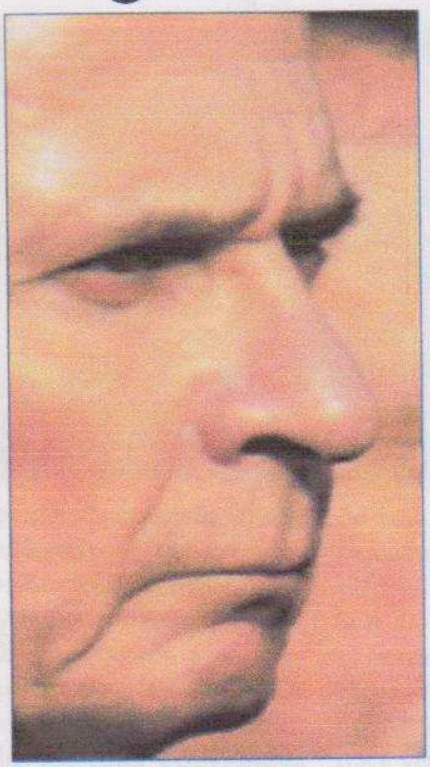

Le maire d'Andrésy et conseiller général des Yvelines, est l'un des plus ardents défenseurs du projet A104. Avec le revirement de Conflans, Hugues Ribault a multiplié les points presse pour rappeler sa détermination à « *boucler la Francilienne* » et que la A104 était nécessaire au développement économique de la Boucle de Chanteloup. Hugues Ribault espère la A104 sur son territoire pour 2015.

Lors des réunions de quartiers de sa ville, organisées courant novembre, Hugues Ribault a rappelé qu'il fallait maintenant « *respecter les décisions de l'Etat : le tracé vert a été choisi, il faut le faire* ». Il a martelé à sa population l'argument du développement économique : « *Notre territoire va connaître un développement économique pendant quarante ans. Tout est décidé, que nous le voulions ou pas : port autonome à Achères, développement de la filière éco-contruction sur la boucle de Chanteloup… Pour une fois que nous pouvons construire les infrastructures routières à l'avance, il faut en profiter !* ».

Ancien cadre dirigeant du groupe PSA et surtout actuel président de l'Agence d'urbanisme et de développement (AUDAS) du territoire Seine-aval, dans le cadre de l'opération d'intérêt national qui place notre territoire parmi ceux qui doivent se développer en priorité, Hugues Ribault est l'élu local qui a le plus intérêt à voir naître un jour la Francilienne entre Méry et Orgeval. Mais le cumul de ses mandats et fonctions sera sa principale difficulté : si le conseiller général et président de l'AUDAS a intérêt à la concrétisation de la A104, le maire d'Andrésy joue gros sur l'impact sur le cadre de vie de ses concitoyens… ■

Eddie Aït : « Non aux projets routiers sur notre territoire ! »

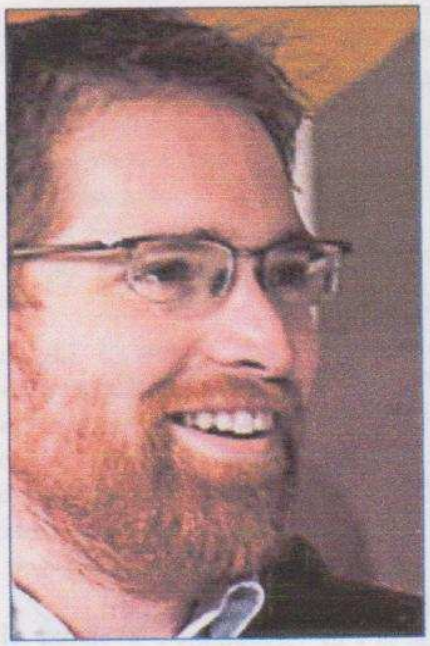

Carrières-sous-Poissy n'a pas à gérer un, mais deux projets routiers : la A104 et la départementale Achères-Triel avec le fameux pont d'Achères, au-dessus de l'île de la Dérivation. Au même endroit, une autoroute sous-fluviale et un pont départemental : du jamais vu !

Le jeune maire de gauche a donc du pain sur la planche et s'oppose aux deux projets routiers qui « *viendraient nuire à la préservation des zones naturelles de l'île de la Dérivation* ».

Eddie Aït fut la guest-star de l'assemblée générale du COPRA, le collectif qui s'oppose à la A104. Le maire a tenu un long discours offensif contre le projet autoroutier : « *La A104 n'est ni faite, ni à faire !* », a t-il lancé a un public conquis. Eddie Aït est aussi conseiller régional et a rappelé que la région « *ne mettra pas un sou dans ce projet autoroutier* ». ■

Pierre Cardo et le réchauffement climatique

Devant un public médusé, le député UMP a remis en cause le lien entre réchauffement climatique et pollution automobile : « *Ce ne sera pas la première fois qu'une majorité de scientifiques se gourera !* », a tenu à rappeler le député, ancien cadre du groupe PSA.

LA A104

Le COPRA reçoit le soutien des deux députés UMP

Beaucoup de Carriérois, quelques Conflanais et Andrésiens dans le public. L'assemblée générale 2009 du COPRA, qui s'est tenue le 26 novembre, a confirmé la césure entre le Val-d'Oise et les Yvelines : aucun maire présent du 95, tous convaincus dorénavant des bienfaits de la A104.

Le COPRA, qui a toujours refusé de politiser ses actions et ses débats, avait, ce soir-là, une belle brochette d'élus qui auront monopolisé les interventions. Au premier rang, les trois maires opposés à la A104 : Gérald Rutault (Maurecourt), Eddie Aït (Carrières) et Frédérik Bernard (Poissy), ainsi que le député UMP Pierre Cardo.

Le président du COPRA, Jean-Pierre Dejoux, a rappelé qu'un « *projet vieux d'un demi-siècle est un mauvais projet* », et que le nouveau député UMP David Douillet avait écrit au collectif en insistant sur sa « *totale opposition à ce tracé vert qui est un choix absurde* ».

Invité par le public à s'expliquer, Pierre Cardo, remarquable tacticien, a mis peu de temps à ranger la salle de son côté. D'abord peu à l'aise (voir encadré p. 22), Pierre Cardo a surpris les connaisseurs du dossier de la A104 en affirmant que, primo, la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de la Seine (CA2RS, dont il est le président) s'oppose au tracé vert et secundo, que la CA2RS « *s'oppose à toute autoroute en zone urbanisée* », ce qui est, ni plus ni moins, la position officielle du COPRA ! Pierre Cardo a annoncé qu'il préférait le tracé bleu, en forêt de Saint-Germain.

Force est néanmoins de constater qu'à l'heure actuelle, jamais la CA2RS n'a exprimé, officiellement et par écrit, son opposition au tracé vert. Le tracé bleu a depuis longtemps été abandonné par la CA2RS. Entre le président qui s'oppose au tracé vert et son vice-président Ribault qui considère qu'il faut accepter le tracé officiel, il y a une légère cacophonie à la tête de notre CA2RS…

En guise de conclusion, le président du COPRA a rappelé que le collectif « *ne lâchera jamais et rejette ce projet autoroutier en plein tissu urbain et non financé* ».

Le public sortit de la salle tout ragaillardi et fort du soutien de deux députés UMP de poids : David Douillet et Pierre Cardo. ■

Lionel WASTL
Wastl@nouvelles-des-deux-rives.com

Le fondateur du COPRA dégomme les maires

« *J'ai passé l'âge de plaire et de me taire !* » : le tribun du COPRA, Victor Blot, a encore frappé et dégomme tous les maires… quitte à déraper.

Le maire de Pierrelaye : « *Il est isolé* ».

Le maire d'Herblay : « *Il s'en fout car il habite de l'autre côté de la ville…* »

Le maire d'Andrésy : « *Il a fait des propositions, il s'est battu, il a toujours été présent* ». Surprise du public qui venait de lire le tract du COPRA condamnant le soutien de Ribault au tracé vert…

Blot sort l'artillerie lourde avec le maire de Conflans : « *Esnol n'a jamais mouillé sa chemise ; il est versatile ; c'est un homme caractériel* ». Rappelons que Victor Blot est un ancien adjoint de Philippe Esnol…

Carrières-sous-Poissy — Le Parisien — Jeudi 26 Nov. 2009 —

Les opposants à l'A 104 poursuivent leur combat

APRÈS dix-huit ans de lutte, les anti-A 104 ne veulent toujours pas du prolongement de la rocade francilienne qui prévoit de relier Méry-sur-Oise (Val-d'Oise) à Orgeval. A la tête de ce mouvement d'opposition : le Collectif de protection des riverains de l'autoroute A 104 (Copra), qui se réunit ce soir en assemblée générale à Carrières-sous-Poissy. « Nous sommes toujours sur la même ligne », explique Jean-Pierre Dejou, le président du Copra. Et tant pis si certains élus ont décidé ces derniers mois de revenir sur leurs positions. C'est notamment le cas de Philippe Esnol, le maire (PS) de Conflans-Sainte-Honorine, qui jusque-là s'était toujours opposé à l'A 104.

Le 30 septembre dernier, l'élu a fait volte-face en annonçant qu'il acceptait le tracé vert à la condition que l'autoroute passe par des tranchées couvertes et un passage fluvial au niveau de sa commune. Cette prise de position inattendue a en partie déstabilisé le Comité des maires contre l'A 104, qui rassemble les communes de Poissy, Conflans, Carrières-sous-Poissy et Achères.

Mais pour Eddie Aït, le maire (PRG) de Carrières-sous-Poissy, « le maire de Conflans poursuit tout de même le combat. Nous lui avons juste reproché d'avoir agi individuellement. » Pour les élus, l'objectif reste inchangé : il faut proposer un nouveau tracé qui passerait en dehors des zones urbanisées. Et avec la récente élection de David Douillet *(voir encadré)*, qui affirme être contre l'actuel tracé, le Comité des maires espère bien trouver un nouvel appui.

AURÉLIE LEBELLE

A 20 h 30, espace Louis-Armand, rue Louis-Armand.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE, FEVRIER 2007. *Depuis de nombreuses années, les membres du Collectif de protection des riverains de l'autoroute A 104 (Copra) n'ont jamais baissé les bras.* (LP/Y.F.)

« Nous avons fait une réunion avec le président »

DAVID DOUILLET, député UMP de la 12e circonscription

IL l'avait annoncé pendant sa campagne. David Douillet, le nouveau député UMP de la circonscription de Poissy, était vivement opposé au tracé proposé pour l'A 104. Alors, depuis son élection, l'ancien judoka n'a pas chômé. « J'en ai parlé au président de la République et nous avons organisé une réunion à l'Elysée fin octobre avec les principaux responsables concernés par l'A 104, raconte-t-il. J'ai expliqué pourquoi j'étais contre ce projet et ils m'ont fait part de leurs arguments.

» Nous devons nous revoir dans les jours qui viennent à l'Elysée. Les décideurs doivent revoir leur copie et apporter de nouvelles propositions. »

A.L.

Le tracé remis en cause

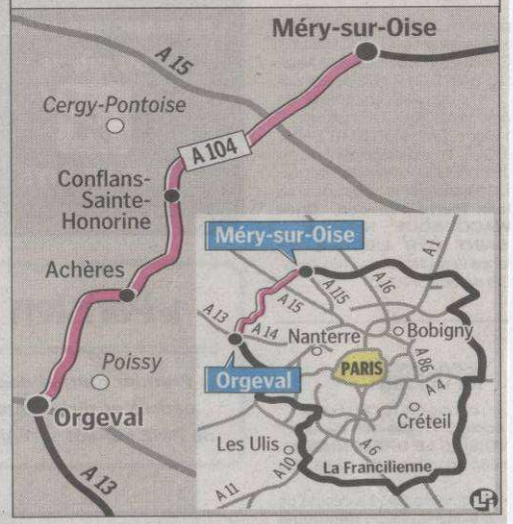

La Gazette du Val d'Oise – mercredi 02/12/09 –

Ils ont organisé leur assemblée générale, le jeudi 26 novembre

A 104 : le COPRA en appelle à la mobilisation

"Nous ne lâcherons jamais !. Le COPRA est toujours là et continue à se battre... Le Collectif pour la protection des riverains de l'autoroute A 104 est sorti de son silence, jeudi 26 novembre, à l'occasion de son assemblée générale annuelle dans la ville de Carrières-sous-Poissy. Depuis leurs coups d'éclats en mai dernier avec l'organisation d'un pique-nique géant sur la N184, puis en juin avec une opération escargot, le COPRA se refusait à réagir sur les changements de position des élus impactés par le tracé et sur son exclusion, en septembre dernier, du forum des associations d'Andrésy.

«L'A 104 n'est ni fait, ni à faire», a répété Eddie Aït, maire de Carrières-sous-Poissy devant le COPRA.

FORTE DÉMOBILISATION

«*Il s'est passé des choses sans qu'il s'en passe*», a expliqué, de façon détournée, Jean-Pierre Dejou, président du COPRA. «*La polémique pour la polémique ne nous a jamais rien amené*», a t-il répondu pour mettre un terme au débat. Mais c'était sans compter l'intervention remarquée de Victor Blot, fondateur du COPRA. L'homme réputé pour ne jamais mâcher ses mots, a tiré à boulets rouges sur les positions des maires des communes concernés par le passage de l'A 104. «*Ma conclusion, c'est que tous les maires sont pour le prolongement de la Francilienne. Barbe le maire d'Herblay dit "je m'en fous de l'A 104 tant que cela passe pas par le plateau Gaillon"; Vallade, le maire de Pierrelaye lui dit "je suis isolé"; Gillot la maire d'Éragny, elle, dit "je ne me prononce pas, je veux faire un référendum". Le maire d'Andrésy a animé le débat mais a la maladresse de donner des couleurs. Quant à Esnol, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise... Il est caractériel et versatile, c'est j'avance et je recule !*». Et de conclure : «*Tous essayent de trouver des solutions pour leur commune, et c'est là que ça part en digue-digue*». De l'avis général, le COPRA assiste à une désafection de ses adhérents, notamment sur Andrésy et Éragny. «*On va se faire enfumer*», lance un adhérent. «*La faute à une mauvaise information, ils se disent : ça ne va pas passer chez nous et ils vont se la prendre de plein fouet !*», réplique un autre. Pour gagner la bataille et continuer leur combat contre toute autoroute en zone urbanisée, les représentants du COPRA, ont admis que le seul moyen de peser sur les décisions ministérielles, c'est de se mobiliser. «*Ce dossier, on est loin de l'avoir perdu*, assure Victor Blot. *L'enquête d'utilité publique va commencer, il va falloir être mobilisé !*». En effet, tant que l'enquête n'aura pas eu lieu, le COPRA n'aura aucun poids juridique opposable. Contacté par la rédaction, Éric Debarle, chef de mission A 104 à la Direction départemental de l'équipement d'Île-de-France, n'a pas souhaité répondre à nos questions concernant la date de l'enquête d'utilité publique. Prévue pour la fin 2009, l'enquête devrait sans doute démarrer après les élections régionales. **P.S.**

www.copra184.org

■ A104

Le Copra fait front avec les élus

Le Copra en est convaincu : l'union fera la force contre le prolongement de la Francilienne. Aux élus d'en être persuadés.

Le Copra est toujours là et la détermination de ses membres est toujours intacte. Le collectif l'a démontré lors de son assemblée générale qui se déroulait pour la première fois à Carrières-sous-Poissy, la ville dirigée par Eddie Aït, l'un des maires farouchement opposé au tracé de l'A104.

Certes, la salle Louis Armand n'était pas pleine comme c'était le cas les années précédentes quand la réunion se déroulait à Andrésy mais pour autant le discours est toujours aussi efficace et déterminé. « *Il s'est passé des choses sans qu'il s'en passe* » a résumé Jean-Pierre Dejou, le président du Copra pour résumer les actions de 2009. Pique-nique géant et opération escargot sur la RN184 auront été les deux actions phares de l'année.

■ A l'heure du vote, le Copra ne fait pas dans la demi-mesure.

■ Pierre Cardo apparaît comme le rassembleur des élus pour aboutir à un nouveau tracé.

L'enjeu, plus que jamais, semble être l'unité comme l'a rappelé Victor Blot, le fondateur du Copra : « *Le danger vient de l'absence d'unité* » avant d'ajouter « *on va finir par gagner car c'est trop injuste* » et d'égrener les positions des différents maires concernés. « *Les maires sont pour le prolongement de l'A104 et tous essayent de négocier des tracés, des aménagements* » citant les volte faces ou les maladresses des uns ou des autres.

Les élus veulent un nouveau tracé

Car aujourd'hui, les élus sont au cœur du dossier. Eddie Aït et Pierre Cardo ont ainsi raconté leur première réunion du comité de suivi avec le préfet de Région, à laquelle le maire de Carrières-sous-Poissy avait claqué la porte. Pierre Cardo, lui, était resté, de peur que dans le dos des maires des décisions soient actées surtout qu'à son grand étonnement à cette réunion participaient des maires qui n'étaient pas concernés par le tracé et que des maires concernés étaient absents. « *J'ai le triste sentiment que les riverains ne font pas partie des préoccupations* », a résumé le député toujours en attente de réponses aux questions qu'il a pu poser au préfet de Région. Car le député essaie d'obtenir un tracé blanc, imaginé par Andrésy, ou bleu (sous la forêt de Saint-Germain). Toute la question posée au préfet de Région par Pierre Cardo est de savoir si le choix d'un autre tracé nécessiterait un nouveau débat public. Selon lui, la réponse est non puisque ces tracés ont été étudiés lors du débat public.

Depuis plus de nouvelles. La deuxième réunion du comité de suivi n'a pas eu lieu et, selon Pierre Cardo, la tactique du préfet de Région est de rencontrer les maires les uns après les autres pour créer la division.

Reste donc aujourd'hui à retrouver une unité entre les maires ce que semble obtenir Pierre Cardo pour aboutir à un tracé qui ne soit pas en zone urbaine mais passant par un souterrain en forêt soit par le tracé bleu soit le blanc, tracés qui avaient à l'époque du débat public été vivement condamnés par le maire de Saint-Germain-en-Laye, Emmanuel Lamy.

Le nouveau bureau

Au cours du Conseil d'Administration du COPRA qui s'est déroulé le jeudi 10 décembre dernier, un nouveau Bureau Exécutif a été élu.

Présidente du Collectif : Christiane Paravy (Carrières sous Poissy)

Porte-parole : Victor Blot (Conflans)

Secrétaire : Philippe Poix (Maurecourt)

Secrétaire adjoint : Dominique Roussel (Herblay)

Trésorier : Freddy Bee (Eragny)

Trésorier adjoint : Jean-Guy Patitucci (Herblay)

Transports

Vaste mobilisation contre l'A 104

DES CENTAINES de manifestants sont attendus dimanche à Poissy pour réclamer l'annulation du tracé de l'A 104 entre Méry-sur-Oise (Val-d'Oise) et Orgeval, retenu en octobre 2006 par Dominique Perben, le ministre de l'Equipement de l'époque. Le rassemblement est prévu à 14 heures devant la mairie de Poissy. Le cortège se rendra à pied jusqu'à Carrières-sous-Poissy. Cette vaste mobilisation est organisée conjointement par le Collectif pour la préservation des riverains de l'autoroute (Copra) et les quatre maires de gauche dont les villes sont traversées par la voie rapide. Tous redoutent d'importantes nuisances causées par les 150 000 véhicules quotidiens de l'autoroute, qui pourrait être mise en service en 2015.

Alors qu'Eddie Aït (PRG), de Carrières-sous-Poissy, Frédérik Bernard (PS), de Poissy, Philippe Esnol (PS), de Conflans-Sainte-Honorine, et Alain Outreman (PC), d'Achères, lancent un appel à la mobilisation, de nombreux riverains sont dans l'expectative. Un malaise s'est même installé parmi les habitants du quartier Fin-d'Oise à Conflans, une zone pavillonnaire calme où vivent des retraités. « Notre maison, située sur le tracé, pourrait être rasée, raconte l'un d'eux. J'angoisse et je ne sais pas combien de temps je vais tenir. L'attente me paraît interminable, je préférerais être fixé. »

« Cette voie sera un aspirateur à camions et à voitures »

« Dans un courrier daté du 31 mai dernier, Jean-Louis Borloo, le ministre de l'Environnement, confirme le choix de Dominique Perben », indique Jean Fraleux, le président de l'association de défense des riverains (APHSC).

Plus au sud, à Carrières-sous-Poissy, les occupants des nouveaux logements construits sur les bords de Seine sont plongés dans le doute. « Je viens d'acheter et le promoteur ne m'a rien dit sur l'éventuel passage de la Francilienne », explique Franck, l'un des propriétaires. Un énorme échangeur pourrait être construit à l'entrée de la localité près de l'ensemble immobilier et un viaduc réalisé au-dessus des étangs de la Galliotte. « Nous risquons de perdre notre tranquillité car cette voie sera un aspirateur à camions et à voitures », craint cet homme, qui s'est installé à la Croisette en juin 2007.

Dans la ville voisine de Poissy, les habitants sont partagés. « Le bouclage de la Francilienne permettrait de débarrasser la ville des poids lourds », estime Christine, domiciliée dans le secteur de la rue Robespierre. En revanche, Jacques, propriétaire d'une maison sur l'île des Migneaux, ne partage pas cet avis : « L'autoroute va amener encore plus de trafic, redoute-t-il. Il serait plus judicieux de développer le transport fluvial et le ferroutage. » Quelques centaines de mètres plus loin, le patron du restaurant flottant le Boucanier prévoit le pire : « Afin de soutenir le pont qui enjambera la Seine, une pile va être élevée sur l'île, regrette-t-il. Notre petit paradis, où flânent de nombreux promeneurs, va devenir un enfer à cause du trafic de l'autoroute. »

YVES FOSSEY

Le tracé prévu

Comme ici à Conflans en février 2007, des centaines de manifestants devraient défiler à Poissy dimanche contre le bouclage de la Francilienne entre Méry-sur-Oise (Val-d'Oise) et Orgeval. (LP/ARCHIVES/Y.F.)

Peugeot réclame ce prolongement de la Francilienne

« IL FAUT que les gens concernés se mettent d'accord au plus vite », souhaite-t-on à la direction de Peugeot Poissy. La noria de camions qui approvisionnent l'usine rencontre les pires difficultés pour acheminer les pièces. « L'absence d'infrastructures routières nous pénalise au niveau des temps de logistique, nos fournisseurs sont fréquemment englués dans les embouteillages, poursuit Patrice-Henri Duchesne. Notre fabricant de réservoirs, implanté dans le Val-d'Oise, à 35 km du site, a même choisi de créer un dépôt à Achères pour raccourcir les délais de livraison et éviter la perte de temps. » Selon la direction, l'actuelle situation peut également nuire au développement de l'usine : « C'est un facteur qui pèse sur notre compétitivité, cela peut nous poser des problèmes si nous souhaitions augmenter nos volumes de production. » Le responsable évoque aussi les temps de trajet des 12 500 employés, répartis sur trois sites à Poissy et Carrières-sous-Poissy. « Les personnels sont épuisés à cause des heures passées dans les bouchons », insiste-t-il.

Y.F.

 - Le Parisien - 19 Nov. 08

Conflans-Sainte-Honorine

Les anti-A 104 restent « attentifs »

LES ANNÉES précédentes, elle n'était apparue que dans un film, interrogée quelques jours avant la réunion par le président de l'association. Mais ce soir, l'avocate Corinne Lepage sera bien présente à l'assemblée générale du Copra (Collectif de protection des riverains de l'autoroute A 104). En chair et en os, et avec des nouvelles des recours devant le Conseil d'Etat : c'est elle qui défend les anti-autoroute en justice.

Le Copra est toujours sans nouvelle du recours intenté contre le tracé « vert », retenu en 2006 au terme du débat public. « Un commissaire du gouvernement a été désigné, mais ça s'est arrêté là, explique Victor Blot, le porte-parole du collectif. C'est ce que fait le Conseil d'Etat quand il est embarrassé : il joue la montre. » Mais Corinne Lepage garderait des atouts dans sa manche. « Il y a des vices de forme importants, et c'est ce qu'elle expliquera ce soir », annonce Victor Blot.

« Nous savons que tout ce qui est gelé peut être dégelé »

Pour le collectif, le dossier est arrivé à un tournant important. La loi issue du Grenelle de l'environnement a été votée fin octobre et, au même moment, les maires de Conflans-Sainte-Honorine, Poissy et Carrières-sous-Poissy étaient reçus par un conseiller de Jean-Louis Borloo au ministère de l'Ecologie. « Il leur a précisé que la réalisation de routes en milieu urbain n'était pas une priorité », rappelle Victor Blot. Mais le vieux routier du combat contre l'A 104 reste méfiant. « Nous ne sommes pas naïfs. Nous savons que tout ce qui est gelé peut être dégelé. Depuis 1993, trois Premiers ministres ont annulé le projet. Ça n'a pas empêché l'Etat de le relancer. »

Pour l'instant, le dossier n'a pas même été suspendu. « Je n'ai reçu aucune consigne, ni d'accélérer ni de ralentir », confirme le chef de projet à la Direction régionale des routes, Eric Debarle. Les études préalables se poursuivent. « Désormais, on commence à avoir une idée assez précise du tracé, souligne le technicien. On connaît les emprises, on a des cotes… Et on commence à mesurer le bruit ou l'impact sur la qualité de l'air. » Objectif des études : voir si le projet est « grenello-compatible ».

CLÉMENCE DELLANGNOL

Assemblée générale du Copra, ce soir à 21 h 30, à la salle des fêtes de Conflans-Sainte-Honorine, place Auguste-Romagné.

POISSY, LE 8 JUIN DERNIER. *Elus en tête, près de 1 500 personnes avaient manifesté contre le prolongement de la Francilienne.* (LP/Y.F.)

A Conflans, 2 500 élèves menacés par les nuisances

LE QUARTIER Fin-d'Oise de Conflans-Sainte-Honorine serait touché de plein fouet par le bouclage de la Francilienne. L'aménagement de l'autoroute va provoquer l'expropriation de certains habitants, mais surtout la voie rapide bordera plusieurs établissements scolaires, représentant un total de 2 500 élèves.

Selon l'association de défense des habitants du quartier (APHSC), les maternelles, les primaires ou encore les collégiens subiront d'importantes nuisances, entre autres le bruit. Pis, les membres craignent la pollution générée par les gaz d'échappement.

Afin d'en savoir plus, des parents d'élèves et une délégation de l'APHSC sont allés au ministère de l'Equipement la semaine dernière. Ils ont fait part de leurs craintes à Eric Debarle, le chef du projet de bouclage de la Francilienne. « Le tracé est en surface et plus de 100 000 véhicules circuleront à proximité des enfants, déplore Jean Fraleux, le président du comité. A moyen terme, ils risquent de souffrir de difficultés respiratoires. »

Seul fait positif, la délégation a été informée que les aménagements seront adaptés « au respect de l'environnement et des populations ». Y.F.